41e ANNÉE - N° 144 - PÉRIODIQUE

1ème TRIMESTRE 1997

LA KOUMIA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1er mars 1958

23 rue Jean-Pierre Thimbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32

N° de commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

EDITORIAL ---- 1

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS ---- 2
Procès-verbal du Conseil d'administration du 4 février 1997 ---- 2
Cotisations ---- 7
Bilan et compte d'exploitation ---- 8
Procès-verbal du Conseil d'administration de la Fondation ---- 10
Activités de La Koumia ---- 14

CARNET ---- 16
Naissances ---- 16
Mariages ---- 16
Décès ---- 16
Récompenses et décorations ---- 17

IN MEMORIAM ---- 17
Bernard Simiot ---- 17
Pierre Reveillaud ---- 20
Adjudant chef Jean-Pierre Grosso ---- 26

TRIBUNE DE L'HISTOIRE ---- 28
Hommage au général d'Amade par Jacques Augarde (suite et fin) ---- 28
Premiers engagements en Tunisie par le capitaine Degliame (suite et fin) ---- 34

ARTICLES DIVERS ---- 39
Parrainage de la promotion «Lieutenant Shaffar» ---- 39
Témoignage d'un ancien goumier ---- 40
Tazzarine : travaux de piste 1942 ---- 41
Midelt 1955 ---- 43
Un souvenir d'Indochine par P. Azam ---- 44
Frères d'armes ---- 45

BIBLIOGRAPHIE ---- 46
Goulags indochinois ---- 46
Sabre au clair et burnous blanc ---- 46
Vivre avec l'Islam ---- 47

AVIS DIVERS ---- 48

ÉDITORIAL

Introduction à la conférence du général Le Diberder devant la Commission de l'histoire militaire marocaine au Sénat.

En 1993 au printemps - Lors d'une assemblée générale de notre association « La Koumia », qui regroupe les anciens des Affaires indigènes du Maroc et des Goums mixtes marocains, au château de Montsoreau où sont installées les collections des Goums, le représentant de l'Ambassadeur du Maroc nous invita à célébrer une de nos prochaines assemblées au Maroc.

Nous décidions alors de l'organiser pour 1995 à l'occasion du 50e anniversaire de la Victoire du 8 mai.

En octobre 1994, le Centre Jean Moulin de Bordeaux nous demandait notre participation à une exposition sur les guerriers du Maroc présidée et inaugurée par M. Berrada, nouvel ambassadeur. Le haut commissaire aux Anciens combattants du royaume du Maroc nous faisait part du désir du Roi Hassan II de la transférer au Maroc. L'occasion nous était donc fournie de faire coïncider cette exposition avec notre assemblée générale.

La plaquette que j'ai pu remettre à certains d'entre vous, éditée par le SIRPA, retrace les différents événements qui ont accompagné notre retour au Maroc. Car pour nous c'était la première fois que nous nous manifestions au Maroc officiellement invités depuis notre départ de 1956.

Le Maroc marquait ainsi sa volonté d'honorer l'action des troupes marocaines au service de l'Armée française depuis 1912 suivant la volonté clairement exprimée d'abord par le Sultan Moulay Youssef, puis l'engagement solennel de son fils le Sultan Mohammed V en 1939 puis après.

Il s'agissait pour le Roi Hassan II d'honorer son Armée, les Forces armées royales, dont la plupart des généraux servirent dans nos rangs et de marquer que la gloire et les sacrifices de ces troupes avaient mérité l'indépendance du pays. Mais à cette manifestation s'ajoutait la volonté du Roi de reconnaître l'action du maréchal Lyautey et de tous ceux qui permirent au Maroc après l'avoir pacifié de devenir ce pays moderne dont la voix compte maintenant dans le concert des nations.

Désormais une étroite collaboration s'instaure entre les historiens marocains de leurs facultés et de leur armée avec ceux de France, au sein de la Commission d'histoire militaire française présidée par le général Delmas et sous l'impulsion des professeurs Miege et Martel, à la suite du très important colloque organisé à Rabat par les Forces armées royales sous la présidence du général Ben Slimane commandant la gendarmerie marocaine en novembre dernier.

Je tiens dès maintenant à vous préciser que j'ai tenu chaque fois au Maroc lors des expositions, à l'occasion du colloque, à rappeler que la gloire des troupes marocaines revient d'abord aux troupes régulières, aux tirailleurs, spahis, artilleurs, tringlos, génie travaux, génie d'assaut démineurs et à l'époque transmetteurs, « génie téléphon » disaient les Marocains. Les goumiers ont leur part bien sûr, originale, particulière dont tous, nous sommes fiers. Ils sont entrés dans la légende.

Général Le Diberder

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 FÉVRIER 1997

Le conseil d'administration de l'association des Anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes en France s'est réuni sur la convocation de son président, le général Le Diberder, le mardi 4 février 1997 à 17 h 30 au Cercle de l'Union des aveugles de guerre, 49 rue Blanche - Paris 9e.

La séance est ouverte à 17 h 30 sous la présidence du général Le Diberder.

Étaient présents : général Le Diberder, général Feaugas, Jean de Roquette Buisson, Georges Boyer de Latour, Henri Muller, Georges Charuit, Jean Bertiaux, Mlle Bondis, Alby, M. l'Ambassadeur Bucco-Riboula, Gérard de Chaunac-Lanzac, Jean Delacourt, Mme Guy de Mareuil, Mme Jocelyne Muller, André Noël, Jean Sliwa.

Absents excusés : Mlle Antoinette-Marie Guignot, Claude de Bouvet, général Jean-Louis Guillot, Gérard Le Page, contre-amiral Then.

Etaient présents : Mlle Claudine Roux, Max de Mareuil, Frédéric de Helly, Renaud Espeisse, président de la section ouest, Stanislas Mikcha.

1 - Appel des disparus

Après avoir rappelé les noms des 15 disparus depuis le dernier conseil d'administration, le président rappelle la présence au dernier conseil de Maître Reveillaud qui s'apprêtait à partir au Maroc pour participer au colloque organisé par la Faculté des lettres de Kénitra et les Forces armées royales.

Il évoque la mémoire du général de Loustal, aviateur et fils du général de Loustal, un des principaux artisans de la Pacification. Et celle du MdL Sarrazin qui avait été sous ses ordres au 22e Goum en pays Thaï.

2 - Situation financière au 31 décembre 1996

Le bilan au 31-12-1996, le compte d'exploitation 1996 et le budget prévisionnel 1997 ont été remis à chacun des membres présents du conseil d'administration. Ils sont joints en annexe.

Le président passe la parole aux services financiers de La Koumia. Il tient à remercier pour son aide Max de Mareuil devenu notre principal conseiller en la matière. Ce dernier accepte de devenir notre commissaire aux comptes.

Georges Charuit, secrétaire général, commente le compte d'exploitation 1996 qui accuse une perte de 20 626 F. Cette perte provient essentiellement de l'achat de plaques mortuaires (42 114 F), de l'édition de l'annuaire (35 000 F) et du grand nombre de membres (486) n'ayant pas réglé leur cotisation, certains depuis 1994 (100).

Le président indique que 40 anciens goumiers ont bénéficié d'un secours de 750 dirhams attribués par

La Koumia par l'intermédiaire de M. Pagès, chargé des Anciens combattants auprès de l'Ambassade de France au Maroc.

3 - Effectifs

Lors du dernier conseil. nous enregistrions : 991 membres

Depuis cette date nous avons enregistré :

• 17 décès de membres et 2 radiations pour démission, soit : 19 en moins

Nous avons par contre enregistré :

• 13 adhésions nouvelles dont :

• 2 anciens

• 7 descendants

• 4 veuves.

Les effectifs se montent donc à 995 membres.

4 - Cotisations

426 membres n'ont pas réglé leur cotisation de 1996 ce qui représente un manque à gagner de 17 300 F ; parmi eux, 100 n'ont rien versé depuis 1995, 1994 et 1993. Par contre au 31 janvier, 250 membres avaient réglé leur cotisation 1997.

Le président estime nécessaire d'adresser une lettre de rappel à tous les retardataires.

Il recommande que les adhérents paient leur cotisation par versement d'office sur leur compte postal ou bancaire, ce qui éviterait les omissions et comblerait les négligences.

5 - Bulletin

Le colonel Delacourt, responsable du bulletin, indique que le bulletin est actuellement tiré à 1 000 exemplaires. Ce nombre est nécessaire pour pouvoir bénéficier des tarifs postaux préférentiels et des tarifs réduits de la TVA (5,5 % au lieu de 20,6 %).

Le dernier bulletin (4e trimestre 1996) est revenu à 28 234 F tout compris.

Il rappelle que les articles et communiqués doivent impérativement parvenir au siège le 15 du dernier mois de chaque trimestre pour pouvoir paraître dans le bulletin du trimestre suivant.

6 - Renouvellement du conseil d'administration

Le président a demandé à Mlle Claudine Roux de prendre la place de Maître Reveillaud, dont elle a été longtemps la collaboratrice.

Il a sollicité aussi la venue du général Spillmann, qui a accepté. Le Général, fils du général Spillmann qui a été un des grands acteurs de la Pacification, historien des tribus, des Ait Atta en particulier. Le président rappelle que le général Durosoy lui avait demandé de lui succéder au CA des Amitiés africaines.

Le général Spillmann est très connu lui aussi au Maroc où il a servi comme coopérant à la gendarmerie de ce pays. Le président a constaté combien il avait laissé d'amis dans ce pays. Il le remercie d'avoir accepté et compte sur lui pour apporter conseils et activités.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité et seront soumises à la décision de l'assemblée générale.

7 - Activités du président

Le président a participé, dans la semaine du 12 novembre à Rabat, à un colloque organisé par les FAR (3e Bureau et Action Sociale) et l'université des Lettres de Kénitra sous l'égide de Sa Majesté Moulay Hassan.

Le général prit la parole pour retracer l'action des 2e et 4e RSM pendant la campagne de 1939-1940. Il exposa les grands traits de l'intervention sur les tabors préparée par M. le ministre Augarde ; le commandant de Latour parla du 2e GTM.

A la séance d'inauguration, le président était placé à la gauche de M. Azoulay représentant Sa Majesté et inaugurant les travaux.

On lui demanda de présider une des six séances de travail.

A cette occasion, le général Aroub, chef du 3e Bureau des FAR, a été chargé de créer et de présider la Commission d'histoire militaire marocaine qui a décidé de s'intégrer au sein de la Commission d'histoire militaire de France, présidée par le général Delmas.

Le président tient à souligner la chaleur de l'accueil et la qualité des soins manifestées par tous pour que le séjour soit agréable et les travaux fructueux.

Un compte rendu du colloque rédigé par notre ami le professeur Abdelkader Bourras de l'université de Kénitra fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin.

Le président note combien les échanges entre historiens sont utiles pour mieux comprendre la réalité des événements.

Aux exposés les chercheurs marocains apportent une explication sur les comportements ; on sent qu'ils demeurent soucieux de défendre la fierté de leur peuple, de leur gouvernement, le respect de leur religion, de leurs traditions.

Ils rectifient notre vision parfois un peu angélique de la qualité de l'action de la France, de ses représentants. Il faudra veiller à préserver notre identité et notre vision des réalités du contact vécu par nos anciens et par nous-mêmes.

Samedi 1er février, la Commission d'histoire militaire française recevait, à l'École militaire, trois repré-

sentants du 3e Bureau des FAR et une universitaire, Mme Simou qui présenta une synthèse remarquable sur les conditions des réformes de l'Armée marocaine de 1840 à 1912.

L'après-midi, au Sénat, avec M. le ministre Augarde et le général Delmas, je leur ai exposé ce qu'était La Koumia, nos recherches historiques, nos trois, quatre volumes, notre bulletin. Les représentants de la Commission d'histoire marocaine voudraient obtenir toutes les archives ou leurs copies intéressant tous les domaines de l'histoire du Maroc de 1912 à 1955. Donc tous les ministères sont intéressés. Mais en premier le SHAT, les archives des Affaires étrangères.

Nous devons rester en relation avec tous les protagonistes de ce mouvement dont nous avons été les instigateurs par les deux expositions sur les guerriers du Maroc que nous avons présentées en novembre 1994 à Bordeaux et le 2 juin 1995 à Rabat. Nous permettions ainsi le début d'une action qui, si elle est conduite avec sagesse, permettra de développer encore l'amitié et la confiance entre le Maroc et la France.

Le 21 janvier, sur la demande du président de la section Rhône-Alpes, le colonel Magnenot, je prononçais une conférence sur les Goums devant un auditoire nombreux puisqu'il occupait la totalité de la salle de conférence du Cercle Mess, réunissant la section de l'ANOR. Deux jeunes Marocains étaient présents dont le fils d'un moqqadem Aouel.

En relisant mon texte, je me suis demandé si je n'étais pas en train de démontrer que le drapeau des Goums, dont nous sommes si fiers, n'aurait pas dû être accouplé au drapeau du Royaume du Maroc puisque je démontre que ces supplétifs étaient des troupes Maghzen.

8 - Interventions diverses

Le président donne la parole à la salle avant de parler du Musée des Goums et de l'assemblée générale de 1997.

• Le commandant R. Espeisse qui a représenté le général Le Diberder en février 1997 au baptême de la promotion Schaffar de l'EMIA à Coëtquidan rend compte de cette cérémonie particulièrement émouvante et bien organisée. Il a reçu un accueil chaleureux de la part du général, commandant les écoles, des cadres et des élèves officiers. Le compte rendu détaillé de cette cérémonie figurera dans le bulletin du 1e trimestre 1997.

• M. Sliwa intervient au nom de la Fédération Maginot. Il rappelle que tous les anciens combattants peuvent adhérer à cette fédération. Malheureusement, à peine une centaine de membres de La Koumia ont répondu à l'appel paru dans le bulletin de 1996 en indiquant le numéro de leur carte de combattant. M. Sliwa rappelle que la cotisation à la fédération est collective et est acquittée par les associations en proportion de leurs membres anciens combattants. Il précise qu'il suffit que le président d'une association déclare par lettre le nombre de ses membres AC et paye la cotisation adhésion correspondante. Le président indique que cette démarche sera très prochainement faite.

• M. Muller demande si La Koumia a protesté contre la décision d'accorder la carte de combattant aux anciens des Brigades internationales en Espagne. Le président répond que nous nous sommes associés à la protestation de toutes les associations d'Anciens combattants mais en vain, la décision ayant déjà été prise.

• M. de Helly qui n'a pas été convoqué pour la cérémonie anniversaire de la mort du maréchal Juin demande s'il est bien toujours le porte-drapeau officiel. Réponse affirmative du président.

9 - Musée des goums

Une première délibération du conseil d'administration de la Fondation a décidé :
• La remise des collections au Musée de l'Armée avant leur transfert à l'EAI de Montpellier.
• Le retour des fonds disponibles à La Koumia.

Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil général du Maine et Loire pour financer la remise en caisses et le transfert des collections à l'EAI.

Il a été décidé de procéder à la mise en caisses à partir du 10 mars ; la durée du travail serait d'une dizaine de jours.

Ayant obtenu du déménageur le nettoyage et la protection des objets et tissus avant leur remise en caisses, je pense souhaitable de désigner avant les objets devant être présentés et ceux devant rejoindre les réserves pour éviter une perte de temps dans le tri à l'arrivée. Nous aurons donc besoin, avant la remise en caisse et pendant, d'une équipe aidant au marquage des objets et à leur contrôle sur leur numéro d'inventaire, équipe agissant en liaison avec la conservation du Musée de l'Armée.

L'Association des amis du musée de l'infanterie nous demande de désigner un membre de La Koumia pour siéger au conseil d'administration ; elle souhaite quelqu'un proche du Musée.

Je vous propose de demander que de droit le président de La Koumia siège comme vice-président comme cela a été proposé mais qu'il soit représenté par le colonel Alby qui désignera sur la ville de Montpellier un suppléant.

Une présentation du musée est en ce moment à l'étude. Il convient que nous sachions ce que nous voulons obtenir et surtout ce que nous ne voulons pas. Nos propositions sont nécessaires, elles seront utiles. On ne discute que sur des bases solides.

10 - Assemblée générale 1997 à Paris les 31 mai et 1er juin

Le président remercie notre ami Le Page et tous ceux qui l'ont aidé à la mise sur pied du programme.

Pour l'instant sont déterminés les points suivants :

31 mai : assemblée générale

• 15 h 30 au Siège de la Compagnie Bancaire 5 avenue Kléber 75016 Paris

Pour ceux et celles qui ne participeront pas : excursion en Bateau Mouche, Pont de l'Alma.

• 18 h 15 : Ravivage de la Flamme à l'Étoile
• A partir de 19 h 30, réunion pour le dîner de gala au Cercle de l'UAG, 49 rue Blanche.

1er juin :

- 10 h 30 : Tombeau du maréchal Lyautey (Dôme des Invalides)
- 11 h 00 : Messe officielle à l'Église Saint-Louis des Invalides
- 12 h 15 : remise de gerbes aux plaques de la Djellaba et de La Koumia.
- 13 h 00 : lunch dans la salle d'honneur du musée de l'Armée
- 14 h 00 : visite de la salle 39-45 (drapeau des Goums)

Le colonel Delacourt précise le règlement des frais par les participants : 265 F et 330 F pour les chambres ; 220 F pour le dîner du 31 mai ; 200 F pour le lunch du 1er juin ; 400 F par personne pour le Moulin Rouge ; 40 F par personne pour le Bateau Mouche.

11- Divers

Le président demande d'approuver la promotion, comme Goumier d'honneur, de l'adjudant Touron du SIRPA et de l'adjudant chef Clodet de l'ECPA, le premier est l'auteur de la K7 avec notre ami Xavier de Villeneuve, le second a recueilli toutes nos photos et nous aide dans leur classement et leur reproduction. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 19 h 30.

Général Le Diberder

COTISATIONS

Une association ne peut vivre que grâce aux cotisations de ses membres, sinon c'est la dissolution à plus ou moins brève échéance.

Or au 1er janvier 1997, 426 adhérents n'avaient pas versé leur cotisation de 1996, ce qui représente dans la trésorerie de La Koumia un manque à gagner de 21 300 F pour les cotisations et de près de 75 000 F pour le bulletin.

De plus, 100 adhérents n'ont donné aucun signe de vie depuis 1995 et 1994, voire 1993.

Montant des cotisations	
Cotisations	50 F
Bulletin	130 F
A régler avant le 1er juin de chaque année	

Le Conseil d'administration a décidé de rayer les adhérents n'ayant pas cotisé depuis 3 ans. Les veuves de guerre et les goumiers d'honneur sont dispensés de cotisation

Compte d'exploitation 1996		
	Dépenses	Recettes
COTISATION ET BULLETIN	136 773	138 545
Cotisation		38 190
Abonnements		93 125
Dons		7 230
Bulletins	136 773	
SUBVENTIONS ET DONS	39 400	3 000
Aides reçues		3 000
Aides données	39 400	
PRODUITS FINANCIERS		52 242
Intérêts		52 242
INSIGNES FOULARDS LIVRES	40 988	35 345
IL	40 988	35 345
FONCTIONNEMENT	61 774	
Fonctionnement	34 489	
Loyers et charges	14 816	
PTT	12 469	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	7 447	
Assemblée générale	7 447	
CÉRÉMONIES DIVERSES	86 048	33 583
Repas des CA	26 061	26 640
Cérémonies	15 333	796
Plaques	43 726	
Divers	928	6 147
RÉGULARISATION		42 114
Réévaluation de portefeuille		42 114
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 67 601	
DOTATIONS ET STOCKS	800	47 775
Dotations aux amortissements	800	
Variation de stocks		47 775
TOTAL	373 230	352 604
Excédent d'exploitation	**- 20 626**	

Bilan au 31 décembre 1996

Actif	Actif brut 1996	Amortissements 1996	Actif net 1996	Actif net 1995
Mobilier	8 000	1 600	6 400	7 200
Timbres	150		150	150
Stocks	78 481		78 481	30 706
Portefeuille + CE	1 308 247		1 308 247	1 281 268
Disponible et caisse	22 443		22 443	121 168
Total	1 421 466	1 600	1 419 866	1 440 492

Passif	1996	1995
Report de l'excédent précédent	1 440 492	609 695
Résultat de l'année	- 20 626	830 797
Total	1 419 866	1 440 492

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION 3 DÉCEMBRE 1996

Le conseil d'administration de la Fondation s'est réuni le 3 décembre 1996 à 14 h 30 à l'EAABC de Saumur.

Étaient présents :

- le général Le Diberder, président,
- Monsieur le conseiller général Robineau représentant le président du Conseil général du Maine-et-Loire,
- Monsieur Perot, directeur du Musée de l'armée, représentant le ministre de la Défense,
- Monsieur le colonel Peress représentant le général commandant l'EAABC,
- Mademoiselle Weygand, représentant le directeur du Patrimoine du Maine-et-Loire,
- Le colonel Bertiaux, membre du CA,
- Monsieur de Roquette-Buisson, vice président de La Koumia,
- le chef d'escadrons Chaduc, conservateur du Musée de l'armée, désigné comme responsable du contrôle des collections du Musée des goums,
- le lieutenant-colonel Moreau de Bellaing membre de La Koumia,
- le colonel de Bouvet, membre de La Koumia.

S'étaient excusés :

- Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire,
- Le commandant Boyer de Latour, membre du CA,
- Le colonel Delage.

Le général Le Diberder ouvre la séance et demande l'approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration de 1995.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Le Général Le Diberder présente le bilan financier (en annexe I). A noter qu'en 1995 ont été payées les charges sociales de 1993 du gardien ; depuis aucun avis de paiement n'a été présenté.

Je dois vous demander d'accepter d'accorder un prêt de 8 000,00 F à Madame Verchin pour l'aider dans un procès avec l'éditeur du livre de son mari, le maréchal des logis chef Verchin « Burnous au vent et sabre au clair ». Cette demande est accordée.

Depuis notre dernier conseil, les projets de construction du nouveau bâtiment du Musée de l'infanterie à l'EAI de Montpellier ont été réalisés si bien qu'à la fin de l'année le gros œuvre sera terminé. Une réunion a été organisée à Montpellier, sous la présidence du contrôleur général Rochereau, directeur de l'adminis-

tration générale le 18 septembre 1996. Elle faisait suite à une réunion au ministère de la Défense le 4 juillet 1996 au cours de laquelle avaient été déterminés les espaces respectifs dévolus au Musée des goums et au Musée des Sahariens. Au Musée des goums était attribuée une grande salle rectangulaire de 14 m sur 9 m. La société chargée de l'étude de la présentation du futur musée préconisait une présentation des collections « tournée vers le public civil donc au plus grand nombre, même à un public totalement étranger au monde et à la culture militaire ». Elle préconise de recourir à la plus grande variété possible de moyens de communication : texte, images, objets mais aussi son, documents animés, mannequins en situation, maquettes, etc. « Il s'agit de soutenir constamment l'intérêt par l'implantation de moyens interactifs (mécaniques ou électroniques). Il s'agit d'information, de communication ».

Nous sommes donc confrontés à un problème d'imagination et contraints à une synthèse, peut-on dire percutante, de ce que nous voulons que le public retienne.

Or, nous devons préciser, en janvier à Montpellier, le plan retenu pour l'implantation des collections afin de permettre la mise en place des prises électriques, des vitrines, des panneaux, des peintures. On nous demande de prévoir l'arrivée des collections au mois d'avril, date que nous avons demandée pour répondre à notre engagement à l'égard du Conseil général du Maine-et-Loire.

La conception envisagée de la présentation des collections imposera une mise en réserve importante.

J'ai été reçu par le contrôleur général des armées Rochère, le 27 novembre. Il est convenu de préciser au directeur du Musée de l'infanterie de veiller à l'installation d'un bâtiment pour les « réserves ». Nous voilà maintenant dans la nécessité de décider de l'avenir de la Fondation Koubia-Montsoreau et de recueillir vos avis.

Aussi, pour être conforme à ses statuts, le général Le Diberder propose de demander au directeur du Musée de l'Armée de solliciter de son Conseil d'administration l'acceptation de recevoir les collections du Musée des goums de Montsoreau pour lui permettre d'établir, avec le directeur du Musée de l'Infanterie, un protocole d'accord de mise en dépôt de collections du Musée des goums. Le contrôleur général des armées Rochereau est prêt à en étudier les modalités.

Il demande l'accord du CA, pour l'autoriser à procéder à la restauration des objets que le conservateur du Musée de l'armée désignera.

En ce qui concerne les sommes restant, il paraît normal de prévoir qu'elles retourneront à l'association « La Koumia » dont les objectifs sont analogues à ceux de la Fondation. Rappelons que c'est La Koumia qui lui remit les fonds nécessaires pour qu'elle soit reconnue d'utilité publique.

Le conseil que le général Le Diberder a sollicité auprès de Monsieur de Vulpillières, conseiller d'état, membre de l'association La Koumia, a préconisé entre autres ces différentes dispositions.

En principe la dissolution de la Fondation doit être prise à la suite de deux délibérations prises à deux mois d'intervalles par l'Assemblée générale. N'ayant pas d'adhérents payant de cotisation, il est possible de considérer que ce Conseil d'administration en tient lieu et donc que cette réunion répond à la première délibération. En février, le CA aura à confirmer la décision finale avant le transfert des collections, espérant que le Conseil général du Maine-et-Loire aura mis en place les fonds nécessaires à la mise en caisses des collections et à leur transfert sur le Musée de l'infanterie de Montpellier.

A cette occasion. le général Le Diberder, au nom du CA, exprime combien la Fondation avait apprécié d'avoir pu témoigner dans le Maine-et-Loire, depuis 1957, de l'histoire commune écrite au Maroc pendant près d'un demi-siècle par les Affaires indigènes du Maroc et les goums mixtes marocains avec le peuple marocain. La fondation remercie chaleureusement le Conseil général du Maine-et-Loire de son aide pendant cette période, espérant qu'il n'oubliera pas les quarante années passées au château de Montsoreau.

Le général Le Diberder propose le texte de la décision du conseil d'administration de la fondation Koumia Montsoreau concernant la décision de dissolution de la Fondation Koumia Montsoreau :

« Le mardi 3 décembre 1996, siégeant à l 'EAABC - École d'application de l'arme blindée cavalerie - le CA de la fondation Koumia Montsoreau, tenant lieu d'assemblée générale, considérant que la décision prise par le Conseil général du Maine-et-Loire de rompre le bail d'occupation au château de Montsoreau des collections du Musée des goums et donc la nécessité de leur transfert autre part, a sollicité l'intervention du ministre de la Défense, ministre de tutelle. Le ministre de la Défense a décidé d'incorporer les collections du Musée des goums sur le site de l'École d'application de l'infanterie (EAI) aux collections du Musée de l'infanterie et d'assurer ainsi aux générations actuelles et futures l'enseignement de l'histoire du rôle joué par les goums mixtes marocains et leurs cadres des Affaires indigènes du Maroc de 1908 à 1956, pendant le protectorat de la France et dans la guerre contre les forces de l'Axe et contre le communisme en Indochine.

Cette opération s'effectuera sous le contrôle de la DAG du ministère de la Défense, de la délégation du patrimoine de l'Armée de terre et de son chef d'état-major.

En conséquence, le CA décide que la fondation sera dissoute le jour où les opérations liées au transfert des collections seront liquidées.

Suivant les dispositions des statuts de la fondation, les collections reviendront au Musée de l'armée et les fonds de la fondation feront retour à l'association de La Koumia reconnue d'utilité publique et ayant un propos analogue à celui de la fondation ».

Chacun des membres présents donne son avis et approuve le texte de la décision.

Monsieur Perot, directeur du Musée de l'armée, précise que le CA du Musée de l'armée se réunira le 6 mars 1997 et qu'il appuiera l'attribution des collections du Musée des goums à son établissement. Il fera en sorte qu'elles soient mises en place au Musée de l'infanterie pour permettre la poursuite auprès du public de l'enseignement de l'histoire réalisée pendant près d'un demi-siècle au Maroc, démontrant l'action originale et exemplaire du rôle au Maroc des cadres des Affaires indigènes et de l'action des goums marocains, sans oublier leur rôle pendant les combats contre les forces de l'Axe puis contre le communisme en Indochine.

Le général Le Diberder remercie Monsieur Perot de son soutien et précise qu'il a accédé à la proposition du général président de l'Association des amis du musée de l'infanterie d'assurer la vice-présidence de l'Association au président de La Koumia.

Monsieur le conseiller général Robineau indique que le budget de 1997 du Conseil général retiendra la somme demandée pour le transfert des collections mais qu'il faut se souvenir qu'il y a toujours un délai pour le remboursement des factures par le trésorier payeur. Il pense néanmoins que si le déménagement a lieu

en avril, le paiement de sa facture ne devrait pas être long à réaliser.

Monsieur Perot, directeur du Musée de l'armée demande s'il serait possible que la prochaine réunion du onseil d'administration qui tiendra lieu d'assemblée générale pour confirmer la décision de dissolution de la fondation puisse se dérouler uniquement par l'envoi d'une circulaire aux membres du conseil pour obtenir leur accord écrit.

Le général Le Diberder se montre favorable à cette proposition mais se renseignera sur la validité de cette démarche.

Le général Le Diberder annonce que la promotion Schaffard de l'EMIA viendra déposer une plaque rappelant leur promotion au Musée des goums de Montsoreau, le samedi matin 18 janvier 1997(1). Elle souhaite visiter le Musée et recevra après les membres présents de La Koumia ainsi que les autorités qui accepteront de se déplacer.

Monsieur Robineau répondra favorablement à l'invitation qui lui sera envoyée à cette occasion.

Les questions à débattre étant épuisées, le général Le Diberder lève la séance à 15 h 45.

(1) Cette manifestation n'a finalement pas eu lieu.

Bilan de la fondation au 30 novembre 1996

Recettes		*Dépenses*	
Entrées (4e tri 95 et 1er et 2e tri 96)	20 584,66	Nettoyage du 3e trim (1)	7 790,00
Rapport portefeuille	28 720,55	Charges sociales (1)	7 344,00
Vente 95	2 571,00	Frais de garde portefeuille (2)	22,51
Total	51 876,21	Entretien	8 482,96
En caisse au 01 janv 96	94 005,95	Assurances	3 386,00
Total	145 882,16	Bourses et aides	11 000,00
Report dépenses	40 281,17	Fonctionnement	2 056,50
Disponible au 1er décembre 1996	105 600,99	Total	40 281,77
Prévisions décembre			
Entrée 3e trim 96	35 000,00	Nettoyage	3 700,00
Portefeuille	3 931,25	Charges sociales (1)	2 300,00
Ventes	2 000,00	Charges sociales gardien	35 000,00
		Divers	2 000,00
Total	40 931,25	Total	43 000,00

(1) Les charges sociales 1995 n'ont été réglées qu'en 1996 ; en plus, depuis cette année, les ASSEDIC se font régler un trimestre en avance.
(2) Nous avons payé, en 1995, les charges sociales du gardien pour 1993, depuis le département n'a pas envoyé d'avis de paiement.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

• Le 11 janvier 1997, Gérard Le Page a assisté au dépôt de gerbe au monument du maréchal de Lattre de Tassigny, place du Maréchal de Lattre à Paris (XVI^{e})

• Le 12 janvier 1997, le général Le Diberder, président, Jean de Roquette Buisson, vice-président et Georges Charuit, secrétaire général, ont assisté à la messe donnée en l'Église Saint-Louis des Invalides au 45^{e} anniversaire de la mort du maréchal de Lattre.

• Le 26 janvier 1997, le général Le Diberder, président, à la tête d'une délégation de La Koumia avec drapeau, a déposé une gerbe au monument du Maréchal Juin, place d'Italie à Paris, puis a assisté à la messe célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides en l'honneur du Maréchal et de ses soldats.

Allocation d'entraide à des anciens goumiers

Conformément à la décision du Conseil d'administration, dans sa séance du 13 janvier 1996, avait décidé d'accorder en 1996 des allocations d'entraide à des anciens goumiers pour un montant total de 35 400 F à prélever sur les intérêts du placement du don accordé en 1995 par Sa Majesté le Roi du Maroc.

Monsieur Pages, directeur du Service des anciens combattants de l'Ambassade de France au Maroc vient de nous faire parvenir la liste de 35 anciens goumiers à qui a été remis, cette année, un secours de 1 500 dirhams. Cinq autres secours ont été attribués par notre ami le commandant Thomas à Marrakech.

C'est donc un total de 60 000 dirhams qui ont été distribués à d'anciens goumiers au titre de secours.

Allocution prononcée par Georges Boyer de Latour à l'issue de la réception offerte à Patrimonio par la municipalité de Barbaggio.

Faute de place cette allocution n'a pu être insérée dans le dernier bulletin.

Mesdames et Messieurs,

Fils aîné du général Pierre Boyer de Latour, je voudrais, au nom de notre famille, remercier Monsieur le maire de Barbaggio et les membres de son Conseil municipal pour la décision unanime qu'ils ont prise d'honorer la mémoire de notre père et celle des officiers sous-officiers et goumiers, français et marocains.

Ainsi le souvenir de tous ces combattants de l'Armée d'Afrique restera gravé dans la pierre et rappellera leur participation à Libération de la Corse, près d'un an avant le débarquement sur Côtes de Provence.

Comme l'a écrit le général de Montsabert dans sa préface du livre « L'armée d'Afrique » : « ils ont contribué à rendre à la France son honneur et sa liberté ».

Pensons à tous ces combattants français et marocains qui reposent sur cette terre Corse, en particulier à ces goumiers marocains enterrés au cimetière de Saint-Florent.

Nous sommes tristes aujourd'hui de constater l'absence d'Ernest Bonacoscia, président de la section Koumia de Corse. Nous aurons pour lui une fidèle pensée, lui qui se trouve à Marseille, après une lourde intervention chirurgicale. C'est lui qui avait entrepris les démarches, auprès des autorités locales, pour faire aboutir ce projet, aidé par l'amiral Jean-Jacques Then, fils du Capitaine Then, polytechnicien, commandant le 73e Goum du 2e GTM. qui, à l'aube du 4 octobre 1943, est entré le premier dans Bastia.

Un grand merci à La Koumia et à son Président le général Le Diberder qui ont pris en charge la réalisation matérielle de cette plaque du souvenir et de la reconnaissance.

Permettez-moi de vous faire part d'un curieux retour de l' Histoire. Mon épouse qui avait entrepris des recherches sur notre famille a découvert que notre arrière grand-père paternel avait été préfet de Corse de janvier à septembre 1870. Partisan de Napoléon III, il devait démissionner après la défaite de Sedan et la chute de l'Empire. Notre grand-père paternel était, lui, consul du Shah de Perse en Corse, avant la guerre de 1914-1918.

Enfin, j'adresse un chaleureux remerciement à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à la réussite de cette journée et qui nous ont si généreusement accueillis.

53e anniversaire de la bataille du Garigliano

11 mai 1997

16 h 45 — Dépôt de gerbe au monument du maréchal Juin
Place d'Italie, Paris

18 h 00 — Ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe
Rassemblement musoir Champs-Elysées Etoile.

VENEZ NOMBREUX AUTOUR DU DRAPEAU DE LA KOUMIA !

A partir de 19 h 00, un couscous réunira les participants

CARNET

Naissances

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

• Pauline, le 3 juin 1996, fille de Bernard Jenny (D) et Mme, troisième arrière petit enfant du colonel Robert Jenny et Mme.

• Vinciane Guerre, le 27 décembre 1996 à Arles, cinquième arrière petit enfant de Joseph Ploteau

• Dylan, le 5 janvier 1997 à Thionville, au foyer de Philippe et Nathalie Smets, troisième arrière petit enfant du colonel Fournier et Mme.

• L'adjudant chef Guillaume Marcel nous a fait part de la naissance, le 8 novembre 1996, de son troisième arrière petit enfant.

• Julien Miron, le 29 juillet 1996, petit fils de M. et Mme de Rancourt de Miremand.

• Marie, le 12 décembre 1996, fille de M. et Mme Patrick Castaner et arrière petite fille de Jean-Baptiste Castaner et Mme

• Suzanne, le 23 novembre 1996, dixième petit enfant de Claude Cambau et de Mme née Denise Mazellier (+).

Nos meilleurs vœux aux jeunes enfants et nos félicitations aux parents, grands parents et arrières grands parents.

Mariages

• Isabelle, fille de Michel Jenny (D) et Mme et petite fille du colonel Robert Jenny et Mme, le 21 novembre 1996 avec M. Cédric Pionner.

• Nicolas de Rancourt de Miremand, fils de M. et Mme de Rancourt de Miremand.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

• Mme Etiennette Moulin, épouse du lieutenant-colonel Moulin, le 29 décembre 1996 à Saint-Mandé (Val de Marne).

• Sergent chef Jean Profizi, le 5 mai 1996 à Montoire (Loir et Cher).

• Jacques Profizi, fils de Jean Profizi, le 3 septembre 1996.

• Mme Boudou, veuve de l'A-C Jean Boudou, le 10 août 1996 à Gaillac (Tarn).

• M. Pierre Guillaume (Ami), le 6 novembre 1996 à Tonnay Charente (Charente)

• Colonel Charousset, le 6 décembre 1996. Le colonel Charousset se dévouait sans compter depuis

plusieurs années pour les anciens combattants marocains.

• Mme Jacques Monjean, veuve du colonel Monjean, le 13 janvier 1997 à Saint-Raphaël (Var).

• Commandant (R) Paul Campbon, le 4 mars 1996 à Amiens (Somme).

• Mme Malausséna, acncien combattant 39-45, Croix de guerre, Croix du combattant, le 15 juillet 1996 à Saint-Ouen (Seine Saint-Denis).

• Le lieutenant-colonel Pierre Gilbain, le 27 février 1997 à Noce (Alpes Maritimes).

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles en deuil.

Rectificatif

Pages 25 et 26 du numéro 143 : notre ami Gigonzac nous a demandé de préciser que Lagarde représentait La Koumia aux obsèques du Colonel Dupuy et a prononcé l'allocution aux obsèques de ce dernier.

Récompense

Monseigneur Grasselly, chapelain de sa Sainteté le Pape, a reçu le prix Claude Syl pour ses poèmes d'inspiration religieuse (auteur de 2 283 sonnets).

Réussite

L'adjudant-chef Laurent Solder du 13e RDP, petit fils du colonel Berard, a été reçu à l'examen d'officier du rang avec la moyenne de 17,83/20, premier de l'Arme Blindée Cavalerie.

Toutes nos félicitations.

Décoration

Raymond Ponsing sous-officier au 1er GTM, 12e Goum, s'est vu remettre les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite le 8 octobre 1996 par M. André Bord, ministre. Les camarades Marx et Lamboley assistaient à cette cérémonie. Nos félicitations à l'heureux récipiendaire.

Le musée des goums
à Montsoreau

Le musée des goums situé au Château de Montsoreau est définitivement fermé depuis le 28 février 1997

IN MEMORIAM

Bernard Simiot 1904-1996

Décédé le 28 août 1996 à Paris, Bernard Simiot a été inhumé près de Saint-Malo où ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale. Une messe à son intention a ultérieurement été dite en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

Journaliste, écrivain, directeur d'entreprise et de presse, romancier talentueux, Bernard Simiot est avant tout pour les anciens des Goums et des AI, l'un des nôtres, l'auteur inspiré du "Chant des Tabors" (sur une musique d'Alain Roman), le chant de l'épopée des Goums marocains, de leurs sacrifices, de leurs victoires et de l'indéfectible fraternité d'armes franco-marocaine.

Né en 1904 à Paris, Bernard Simiot de son vrai nom Benjamin Simionesco, après des études chez les Maristes à Senlis puis en Sorbonne (histoire) et à la faculté de Droit à Paris, effectue son service militaire au Maroc en 1924 où, sergent, il sert à Fez et participe à la campagne du Rif.

Démobilisé à Rabat, où sa famille réside depuis 1919, il se lance dans le journalisme (Écho du Maroc, Radio Maroc). Ayant réussi en 1936 une interview du général Franco au Maroc espagnol, il devient grand reporter à Paris au "Journal", se spécialisant sur l'extrême et le moyen Orient et notamment sur Suez.

Rappelé au service en 1939 à Casablanca, il est après l'armistice et jusqu'à fin 1942 rédacteur d'un mensuel publié par la Chambre d'agriculture.

La défaite de 1940 l'ayant profondément affecté et bien que d'une classe non mobilisable, il se porte volontaire à 39 ans, début 1943 après le débarquement américain et rengage aux Goums marocains comme sergent pour la durée des hostilités.

Affecté au 2e Goum à l'EM du général Guillaume, il participe à la campagne d'Italie et au débarquement de Provence en août 1944. Promu sous-lieutenant, il est appelé au cabinet du général de Lattre de Tassigny, commandant la future 1e Armée française. Fait prisonnier en Forêt Noire dans une embuscade lors d'une mission de recherches de renseignements, il est quelques jours plus tard libéré par la rapide avancée de nos troupes.

Titulaire de plusieurs citations sanctionnant son courage et son intrépidité, Bernard Simiot recevra la Croix de chevalier de la légion d'honneur à titre militaire. Officier de réserve, il sera promu quelques années plus tard officier.

Rendu à la vie civile en 1945, il reprend de par le monde ses activités de grand reporter tout en publiant études diverses sur ses voyages et livres de souvenirs et d'histoire. Il fonde à la même époque la revue "Hommes et Mondes", destinée à des lecteurs cultivés, soucieux d'information objective, avant de fusionner avec la "Revue des deux mondes" dont il assumera la codirection jusqu'en 1959.

Dans le cadre du "Plan de Constantine", il se voit alors confier la direction de la SEDIA (Société pour le développement et l'industrialisation en Algérie) qu'il devra par la suite rapidement reconvertir sur la Métro-

pole en région Rhône-Alpes.

Mis en retraite à 65 ans et enfin libre de son temps, Bernard Simiot peut se lancer dans la vie d'écrivain. Celle sans doute dont il a toujours rêvé et qu'il poursuivra, ne cessant plus de travailler ni d'écrire jusqu'à son dernier souffle.

Ayant vécu près de chefs prestigieux avec intensité et passion les glorieuses campagnes du Corps expéditionnaire français en Italie du général Juin et de la 1e Armée française jusqu'en Autriche, il avait pourtant déjà révélé ses brillantes qualités d'homme de lettres en décrivant en des pages vibrantes d'émotion dans "Soldats d'Italie" et "La reconquête", l'enthousiasme, les sacrifices et la fierté retrouvée de l'Armée française.

En publiant en 1953 son "De Lattre" après la disparition du Maréchal, il avait également fait œuvre d'historien menant une étude psychologique poussée sur une large période d'histoire contemporaine. Dans cet ouvrage en témoin authentique et fidèle, il avait su faire revivre dans le culte inspiré par l'idéal reçu la personnalité hors du commun du chef, du "Patron" et du général Rhin et Danube.

Reprenant en 1959, à plein temps, ses activités d'historien, il poursuit des recherches sur les grands événements du passé qui pour lui ne dévoilent leurs vrais secrets qu'au travers des personnages qui les ont vécus et façonnés. Il publiera ainsi en près de 25 ans, une dizaine d'ouvrages qui recevront le meilleur accueil, certains comme "Suez 50 siècles d'histoire" et "Moi, Zénobie, Reine de Palmyre" étant distingués par les Goncourt et l'Académie française, la saga "Ces Messieurs de Saint-Malo" obtenant un vrai succès de librairie.

"Moi, Sylla, Dictateur", son dernier ouvrage paru en 1993, demeure cependant le plus accompli de ses récits historiques. S'inspirant du caractère exceptionnel d'un des personnages les plus énigmatiques de l'histoire romaine, il laisse libre cours à son imagination et au romanesque tout en nous dévoilant, au passage, ses prédilections et ses certitudes. Fruit d'une grande culture, ce livre est celui qui lui ressemble le plus par sa vision de l'histoire, son humanité et sa tendresse pour les êtres, son respect du courage et du travail, son humour et sa joie de vivre, sa passion de la vie sous toutes ses formes... et son amour de la patrie.

Il me l'avait affectueusement dédicacé, rappelant que nous avions été grands amis sur les chemins d'Italie. A cette époque, tout en ne doutant pas du tour heureux de sa destinée, Bernard Simiot se proclamait avec nostalgie "vieux sergent des guerres d'Italie" tout en rimant à ses moments perdus poèmes et chansons pleins de charme et de vécu... "Ballade aux dames romaines" et "Dans un vieux château de Toscane" restent dans nos souvenirs.

Parvenu à la notoriété, écrivain reconnu, sa fidélité aux chefs prestigieux qu'il avait eu ne se démentit jamais. En 1993, le baptême de la promotion général Guillaume de l'ESMIA à Saint-Cyr Coëtquidan nous réuni une fois encore avec le général Feaugas et une délégation de La Koumia autour de la Maréchale de Lattre à qui il ne manqua jamais tout au long des années de manifester le plus parfait dévouement.

Malouin de cœur, fidèle à l'admiration et à l'affection qu'il portait à "Ces Messieurs de Saint-Malo", Bernard Simiot a voulu reposer auprès d'eux...

Mais goumier, chantre des Tabors et du mythique "Zidou l'gudem" d'Auroch, nous ne doutons pas qu'à

la fin de ses épreuves, évoquant "La prière pour nos frères marocains", il n'ait aussi souhaité, comme nous tous, que lui soit faite "la grâce de la béatitude éternelle et la faveur de se trouver épaule contre épaule avec les goumiers de Berbérie", témoignant ainsi également de sa fidélité et de sa reconnaissance à ses compagnons d'armes.

Henry Alby - décembre 1996

(Renseignements provenant en partie de l'éditorial du bâtonnier René Bondoux dans le mensuel de Rhin et Danube et d'une note explicite de Philippe Simionesco, fils de notre camarade)

Maître Pierre Reveillaud

Allocution prononcée aux obsèques de Maître Reveillaud par le général Le Diberder

Madame,

Permettez-moi, au nom de tous ceux qui ressentent ici tant de tristesse à la pensée de ne plus revoir parmi nous l'élégante silhouette, le sourire toujours bienveillant de Maître Reveillaud, votre mari.

Je reviens de Rabat où je participais à un colloque sur le Maroc et la France dans la deuxtème Guerre mondiale. Le docteur Boussagol qui l'avait rencontré peu de temps avant, lut le texte que Maître Reveillaud lui avait confié ; sa santé décidément ne lui permettait plus de faire le déplacement au Maroc.

Et pourtant, le 22 octobre, à notre dernière rencontre lors de notre dîner où nous recevions Monsieur l'ambassadeur Berrada, il m'avait dit avec enthousiasme, sa joie d'être à mes côtés à Rabat.

Il se faisait une fête de retourner dans ce pays où il avait tant œuvré pour témoigner du courage de ces troupes marocaines qui, avec des cadres comme lui, acceptèrent de sacrifier leur sang et, avec quelle gloire, pour la Libération de la France et pour la victoire contre l'Allemagne, aux côtés des alliés.

Car, Madame, permettez-moi de le rappeler, Maître Reveillaud avait appris à connaître ce pays, ses mœurs, ses habitants, leurs problèmes grâce au métier d'avocat qu'il avait choisi. Il lui permettait de défendre la vérité et le droit des plus faibles.

Sa génération était éprise de la grandeur de la France, elle se donnait à fond au Maroc pour que ce magnifique pays retrouve la paix et puisse trouver sa place de grande nation dans le monde.

Il était de ceux qui savaient que l'élite de notre pays après s'être sacrifiée pendant la Grande Guerre devait œuvrer pour le maintien de la mission de la France dans le monde et là, il trouvait au Maroc un champ d'action exceptionnel avec tous ceux qui se donnaient avec lui pour l'achèvement de l'œuvre du maréchal Lyautey.

Il n'oubliait pas l'importance du rôle des réserves dans l'Armée et devenait sous-lieutenant au 1er régiment de tirailleurs marocains. Il était donc prêt lors de l'épreuve de la défaite pour d'abord tenter en vain de rejoindre depuis Tanger la France libre ; mais dès la reprise des combats après avoir, aux côtés du général Bethouard, accueilli les Américains à Casablanca, il servait au 2e Groupe de Tabors marocains à la campagne de Tunisie.

Après, il devait rejoindre Londres et Paris avec le général de Gaulle qui lui confiait, auprès du général Kœnig, la direction des affaires musulmanes en France où il calmait, par sa profonde connaissance du soldat nord africain, une tentative de révolte à Rouen contre une direction maladroite de l'emploi d'anciens prisonniers de guerre.

A l'Armistice, il était titulaire de cinq citations dont deux à l'Ordre de l'Armée et de la Croix de la légion d'honneur. Il avait été trois fois blessé.

Revenu au Maroc, il prenait une part active à la vie politique du pays.

Devenu un des membres du barreau les plus en vue, avec vous, Madame, il dirigeait aussi un important cabinet d'affaires civiles et commerciales.

Délégué au 3e Collège du conseil du gouvernement, véritable mini-parlement au pouvoir consultatif, il y jouait un rôle de premier plan, comme au conseil municipal de la ville de Casablanca où il contribua largement à modeler l'aspect de la ville.

Après l'assassinat du docteur Eyraud, il préside le 3e collège.

L'important rôle politique qu'il joua au sein des pouvoirs du protectorat, ses relations avec les grands notables de la IVe République lui valurent l'animosité des partisans de l'indépendance ; il dut quitter le Maroc et s'inscrivit au bureau de Paris.

Il fonde alors l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs amis pour la défense des rapatriés ; nul n'était plus compétent pour cette action qu'il développe sans relâche auprès des administrations des différents gouvernements. Devenu son président d'honneur, il assurera l'intérim de ses successeurs disparus prématurément.

Il défendait aussi les juges coloniaux de l'Inde fidèles à la France, ceux qui, depuis Dupleix au XVIIIe siècle, étaient français. Juriste éminent, toujours avec vous Madame, il rédigeait deux ouvrages considérables en deux volumes de plus de 3 000 pages : «Le Dictionnaire Permanent de la Construction» et «le Code Permanent de la Construction et de l'Urbanisme».

Je n'ai pu vous relater tous les services qu'il rendit et qui lui valurent après la Rosette de la légion d'honneur, d'être décoré par Monsieur le ministre Romani, de la cravate de l'Ordre national du mérite, le 26 septembre dernier.

Mais, Madame, s'il me revient l'honneur de prononcer ces quelques mots aujourd'hui, je le dois à ma qualité de président de La Koumia, l'Association des Anciens officiers des affaires indigènes du Maroc et des goums marocains.

Connu, respecté, admiré par tous, ancien commandant de Goum, il était tout naturellement élu au conseil d'administration de notre association depuis 1957. Et lorsque le général Feaugas me confiait sa succession à la présidence, je retrouvais Maître Reveillaud m'accueillant avec son extrême gentillesse, me conseillant par sa sagesse et apportant à tous nos débats la sérénité souriante dont il avait le secret.

Aussi m'exprima-t-il sa joie lorsqu'il apprit l'accueil de notre délégation reçue au Maroc de la part de son souverain, Sa Majesté le Roi Hassan II.

Il voyait là, la certitude que ce pays n'avait pas oublié et assumait l'histoire commune que nous avions écrite ensemble. Cette histoire où il avait pris la part que vous savez.

Pour cette raison, il aurait été tellement heureux de se trouver à mes côtés à Rabat.

Au début de cette semaine, et c'est peut-être cette trop grande joie qui l'a amené à s'endormir dans la paix du Seigneur, nous privant de retrouver la bienveillance de son sourire à nos prochaines réunions.

Nous avons une immense peine, nous la partageons, Madame, du plus profond de notre cœur avec tous les vôtres, espérant que vous nous ferez l'honneur de toujours suivre nos travaux.

Vous avez compris combien nous admirions la vie exemplaire menée par Maître Reveillaud comme juriste, comme défenseur des droits de ceux qui durent quitter les territoires où ils avaient voué leurs vies comme soldat, comme goumier et comme acteur de cette amitié profonde entre le Maroc et la France venue des sacrifices acceptés sur les champs de bataille et du sang versé ensemble.

Nous prions le Seigneur pour qu'il lui donne la gloire de Sa contemplation. N'avait-il pas été un des animateurs les plus écoutés et des plus généreux de l'Église réformée de Casablanca ?

Général Le Diberder

Nous publions ci-après de larges extraits de la biographie de Maître Reveillaud écrite par Monsieur le Ministre Jacques Augarde.

L'amour de la Patrie, le respect et le service du Droit, la solidarité et l'assistance aux victimes sont les principes essentiels auxquels Pierre Reveillaud a consacré son existence.

Étudiant en droit, clerc d'avoué à Paris, il n'a pas hésité en 1924 à accomplir une mission périlleuse au Palatinat pour soutenir les habitants de ce pays qui souhaitaient être rattachés à la France comme l'avait prévu le traité de 1814.

Désirant se perfectionner en Arabe et au droit coutumier des Berbères, il part, la même année 1924, au Maroc comme secrétaire d'avocat.

Il revient en France en 1926 pour accomplir son service militaire auquel il est appelé dans l'intendance.

En 1936, ému par la menace nazie qui pèse sur l'Europe, il demande a être versé comme réserviste de l'intendance dans l'infanterie, et, après un examen, est nommé sous-lieutenant de réserve au 1er régiment de tirailleurs marocains.

Mobilisé en 1939, il doit abandonner son cabinet et rejoindre le commandement des goums marocains.

Lors de l'armistice de 1940, il décide avec ses camarades du poste frontière d'Arbaoua de répondre à l'appel de la France libre en rejoignant Gibraltar à travers la zone espagnole du Maroc.

Cependant l'annonce qui survient du débarquement à Ceuta d'un élément précurseur allemand interdit à ces officiers d'abandonner l'avant-poste confié à leur garde, malgré leur petit nombre à lutter pour tenter d'interdire l'entrée du Maroc.

Après quelques semaines, refusant de se faire démobiliser, pour être prêt à reprendre la lutte, Reveillaud se fait nommer instructeur militaire de la classe 1941 aux chantiers de jeunesse du Maroc.

Il quitte cette formation au bout de quelques mois pour assurer la défense devant le Tribunal militaire de Casablanca des militaires qui ont abandonné leurs unités pour tenter de rejoindre la France libre en traversant le Maroc.

En liaison avec les services de renseignement FFL, il assure la libération et l'hébergement et même le passage de certains d'entre ces braves qui formeront plus tard le corps franc d'Afrique. Dans le même temps, il organise la préparation militaire clandestine et les liaisons avec le consulat américain pour la préparation du débarquement.

Le 8 novembre 1942, Pierre Reveillaud rejoint l'état-major de la division de Casablanca.

Le général Bethouard venait d'être arrêté pour « complicité » avec les Américains ainsi que son adjoint le colonel Moll.

Le Général Nogues venait de désigner pour commander la division, le commandant Bertiaux sous les ordres duquel avait servi Reveillaud a Arbaoua.

Les deux officiers n'ont alors qu'une seule ambition : faciliter l'arrivée des Américains et éviter toute perte humaine des deux côtés. Ils réussissent si bien dans leur mission qu'ils sont les premiers à accueillir à Casablanca le 9 novembre l'avant-garde américaine.

Ce succès obtenu, malgré la résistance des marins, Pierre Reveillaud, engagé volontaire, bien que dégagé de toute obligation militaire (classe 1924, 3 enfants) est désigné pour l'encadrement du 74e goum de marche qui rejoint au début de décembre les troupes françaises qui se battent en Tunisie à côté des troupes anglaises et américaines.

Au cours de cette campagne, Pierre Reveillaud accomplit plusieurs faits d'armes, est trois fois cité à l'ordre, et trois fois blessé.

La Tunisie libérée, Pierre Reveillaud est appelé au commandement du 95e goum rattaché au 22e Tabor. Il complète l'effectif et l'instruction de ces deux unités prêtes à partir en renfort pour l'Italie. Une émeute qui éclate à Rabat est maîtrisée par l'action énergique des goums mais l'unité demeure bloquée au Maroc au titre de la sécurité intérieure du pays.

Pierre Reveillaud, engagé volontaire, soucieux de combattre les Allemands, ne veut pas avoir abandonné son cabinet d'avocat pour exercer des besognes de police et demande son affectation aux troupes françaises massées en Grande-Bretagne en vue de participer au débarquement libérateur.

Arrivé à Londres en mai 1944, le général Kœnig, commandant supérieur le retient comme aide de camp et c'est sous les ordres de ce grand chef qu'il participe à la libération de Paris. Les armes à la main,

aidé de quelques résistants, il fait prisonnier les derniers Allemands barricadés dans les bureaux des Invalides. Organisant le lendemain le défilé victorieux du général de Gaulle à travers la capitale, il a la chance à cette occasion de mettre fin à la fusillade qui troublait la cérémonie de Notre-Dame.

Quelques jours après, le général de Gaulle désignait Pierre Reveillaud pour aider et animer le Service des affaires musulmanes chargé des Nord-Africains faits prisonniers lors de la débâcle de 1940 et maintenus en métropole, comme ouvriers par les Allemands. Ces malheureux n'avaient pas été repris en compte par l'armée française et étaient utilisés par les troupes alliées pour le débarquement de leurs navires et la remise en état des voies de communication dévastées par les bombardements.

D'autres erraient désemparés à travers les territoires libérés dans l'espoir d'un ravitaillement régulier et dans l'attente d'une solde impayée depuis 1940 !

Cette situation qui ne tenait pas compte des épreuves subies dans les stalags, ni de l'aide apportée aux FFI les jours précédents, justifiait une irritation à laquelle les affaires musulmanes devaient mettre fin.

Aussitôt sa prise de fonctions le capitaine Reveillaud faisait dresser l'état nominatif et numérique de ces anciens prisonniers, établissait un tour de permissions en fonction de la situation familiale de chacun d'entre eux tandis que de nombreux volontaires rejoignaient les rangs de la Première Armée.

Sa tâche heureusement accomplie, en mars 1945, le capitaine Reveillaud a obtenu de rejoindre la troupe combattante dans les rangs du 14e régiment d'infanterie.

Il devait terminer la guerre en Italie avec une nouvelle citation, à l'ordre de l'armée. Démobilisé fin 1945, il reprenait alors la direction de son cabinet d'avocat à Casablanca. Élu au conseil de l'ordre par ses confrères, il se voyait sollicité pour figurer sur une liste d'union aux élections au Conseil du Gouvernement du Maroc (équivalent de ce qu'est actuellement en France le Conseil régional), au titre du 3e collège des électeurs (professions libérales et salariés) dont il devint par la suite président.

Dans la même foulée, il était désigné conseiller municipal de Casablanca.

Malgré l'importance de son cabinet, qui comptait plusieurs collaborateurs, Maître Reveillaud décidait d'abandonner tous ses biens pour revenir en France.

Il s'inscrit aussitôt au barreau de Paris. Soucieux de venir en aide à ceux qui comme lui ont dû fuir leur foyer d'outre-mer, il fonde l'ANFANOMA (Association des Français d'Afrique du Nord d'Outre-mer et de leurs amis). Lance le périodique «France Horizon», organe de presse mensuel qui défend les droits des rapatriés et les informe régulièrement depuis 1957.

Avec des confrères d'Outre-Mer, il constitue l'association nouvelle des avocats d'Outre-Mer et adhère au Syndicat national des avocats, dont il devient président et qu'il fait fusionner avec l'ANA (Association Nationale des Avocats).

Au sein de ces associations, il mène une campagne énergique pour une réforme du Code de procédure civile et poursuit une action permanente en vue de la réforme de la procédure pénale.

Enfin spécialiste du droit immobilier, de la construction et de l'urbanisme, il publie avec l'aide de son

épouse, Janine Ricord Reveillaud, avocat comme lui-même, le "Dictionnaire permanent de la construction" et le "Code permanent construction urbanisme", outils de travail indispensables aux juristes comme aux administrations et aux professionnels de la construction en général.

Dans le même temps, Pierre Reveillaud fait partie de l'Association Française d'arbitrage international et, à ce titre, est désigné comme arbitre dans plusieurs litiges importants mettant aux prises des étrangers de nations différentes.

Pierre Reveillaud, fondateur du Phylum Club International, appartient au Rotary Club et fait partie de plusieurs groupements d'anciens combattants. Il est administrateur de La Koumia, association groupant les anciens officiers et sous-officiers des goums marocains et des affaires indigènes du Maroc.

Ces nombreuses occupations sociales n'empêchent pas l'intéressé, dont le talent de peintre est apprécié, de participer à des expositions de divers salons et de compter plusieurs de ses tableaux dans divers musées.

Jacques Augarde

MODERNITÉ ET TRADITION

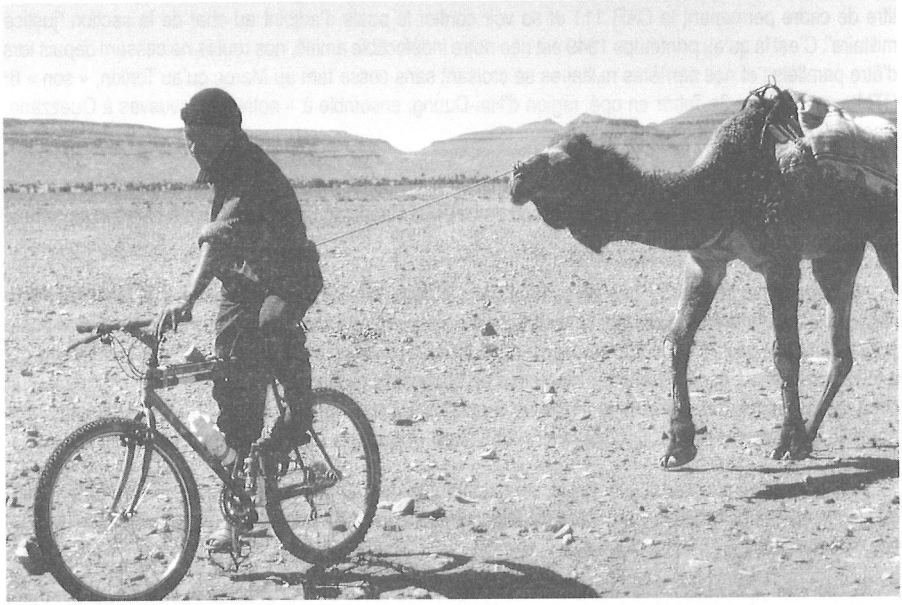

Cette photo de Jean-Luc Sarda a été prise en 1996 à proximité de Zagora dans l'extrême sud marocain. En arrière plan, se trouve le djebel Bani.

L'adjudant-chef (e.r.) Jean-Jacques Grosso

La nouvelle est tombée brutale et sans appel le 7 novembre au soir, les obsèques ont eu lieu à Ramonville Saint Agne (Toulouse) le samedi 9 novembre 1996 après-midi. Monsieur et Madame Yves Darolles alertés par l'auteur de ces lignes s'étaient fait un devoir de représenter la section Koumia de Haute-Garonne à la cérémonie funèbre.

Jean-Jacques Grosso, mon ami, était né le 30 juillet 1921 au cœur de cette Algérie qu'il chérissait, à Philippeville, pour ne pas la nommer !

Comme nombre de « pieds noirs » dès le débarquement américain du 8 novembre 1942, il signait un engagement au titre du 4e RTT. Ce fut rapidement le baptême du feu dans la campagne de Tunisie et une rapide promotion au grade de sergent, avant que son unité ne rejoigne le corps expéditionnaire et une brillante campagne d'Italie.

Alors que le CEFI allait quitter le sol italien, le sergent Grosso était muté au détachement militaire de Rome et simultanément promu au grade de sergent-major, sa mission et son séjour dans la capitale de l'Italie devaient se prolonger jusqu'à la dissolution du détachement français en 1948.

Revenu à deux reprises en congé "au bled" (comme il aimait à le dire) depuis la cessation des hostilités, il avait mis à profit ses "perm." pour revisiter le Maroc dont il était tombé amoureux.

Comble de bonheur pour lui, une nouvelle affectation le voyait dirigé sur Casablanca pour rejoindre à titre de cadre permanent la CAR 111 et se voir confier le poste d'adjoint au chef de la section "justice militaire". C'est là qu'au printemps 1949 est née notre indéfectible amitié, nos routes ne cessant depuis lors d'être parallèles et nos carrières militaires se croisant sans cesse tant au Maroc qu'au Tonkin, « son » 6e RTM avec « mon » 3e Tabor en opé. région d'Hai-Duong, ensemble à « notre » 8e zouaves à Ouezzane, « son » GER contre « mon » 45e goum, etc.

Mai 1956, dissolution des goums marocains, création de l'Armée royale marocaine... à chacun son destin ! L'adjudant-chef Jean-Jacques Grosso du GHR de Rabat fait valoir ses droits à pension de retraite militaire.

Commence alors pour lui une 2e carrière dans le corps des affaires étrangères. Elle amènera Jean-Jacques à assurer la lourde charge de secrétaire général pour les anciens combattants du Maroc, en poste à Casablanca et sous la dépendance directe de Monsieur l'Ambassadeur de France à Rabat. Notre ami qui a fondé une famille dans les années cinquante en épousant une Casablancaise est enfin chaque jour et chaque nuit auprès des siens, ni la fillette du couple, ni Madame Grosso ne se plaindront de cette toute nouvelle situation. Ce sera pour cette famille "de là bas" une longue décennie d'un bonheur sans nuages.

Les années se succèdent... trop vite, sans doute... au gré du couple, leur fillette - Bernadette - devenue jeune étudiante inscrite à l'université de Toulouse et Madame Grosso faisant les navettes, quelle situation inconfortable !

Après bien des démarches, Jean-Jacques Grosso obtenait enfin une affectation à un poste important auprès de Monsieur le directeur de l'Office des anciens combattants de la Haute-Garonne et ce transfert du ministère des Affaires étrangères à celui des Anciens combattants. Autant dire que ce ne fut pas simple.

Combien de nos anciens goumiers, tirailleurs, spahis, artilleurs, etc. tant à Casablanca qu'à Toulouse n'eurent-ils pas recours aux bons offices de notre ami, les témoignages de reconnaissance ne lui ont pas manqué !

La famille regroupée à Ramonville, Jean-Jacques avait retrouvé là son ancien commandant d'unité (GHR), feu le Commandant Cabassy et leur plaisir réciproque était d'échanger leurs souvenirs assis sur un banc public en sortant du marchand de journaux. C'est donc à Ramonville qu'il prenait, il y a quelques années, une retraite bien méritée, mais endeuillée par le décès subit de Madame Grosso, depuis lors notre ami qui avait connu quelques ennuis de santé en 1995, menait une vie paisible aux côtés de sa fille Bernadette.

L'accueil réservé lors de notre venue à Toulouse pour le rassemblement de La Koumia en mai-juin 1996 est inoubliable et restera notre dernier contact humain ; il avait le lundi 5 juin tenu à nous guider jusqu'à l'autoroute et son geste d'adieu est à jamais gravé en nos cœurs !

Mais le plus bel hommage n'est-il pas dans ces quelques lignes reçues de sa fille le 10 janvier et transcrites ci-après ?

"Malgré toutes les souffrances, il ne voulait pas... sonner... déranger les infirmières... et, la dernière nuit... il s'est même excusé auprès d'elles, disant - je suis un malade bien pénible - mon pauvre papa silencieux, sage et respectueux..."

Plusieurs fois cité à l'ordre (39-45 & TOE), Jean-Jacques Grosso avait été décoré de la médaille militaire.

Armand Genoud

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

HOMMAGE AU GÉNÉRAL D'AMADE

par Monsieur le Ministre Jacques AUGARDE (suite et fin)

Dans les numéros 142 et 143 des 3e et 4e trimestres 1996, nous avons publié la première partie de la conférence prononcée le 31 mai 1996 par Monsieur Jacques Augarde à l'Académie du Languedoc à Toulouse.

Après avoir participé à l'occupation de Rome et la à campagne de Crimée, puis à l'opération contre les Boers en Afrique du Sud, il est envoyé en 1908 pour prendre la tête du Corps expéditionnaire français à Casablanca. Pacificateur de la Chaouia et créateur des Goums marocains. Commandant du Corps expéditionnaire dans les Dardanelles.

Les pages suivantes relatent la fin de la carrière militaire du Général d'Amade.

L'ordre de retour en France du général d'Amade avait été assez subit pour intriguer les soldats français. M. Robert David, ancien ministre et député, officier d'état-major au Corps expéditionnaire, faisait part de ses observations à la suite de la nouvelle : « On apprend que le général d'Amade était rappelé en France, rendu responsable des difficultés et des pertes d'une opération dont la conception défectueuse appartenait à d'autres. Il est même certain que le général d'Amade avait fait connaître à Paris son sentiment nettement opposé au débarquement au cap Helles mais on lui avait répondu d'obéir aux ordres du général Hamilton.

L'ancien parlementaire poursuivait : « Nous devons à ce beau soldat. l'hommage qu'il mérite pour le splendide débarquement qu'il dirigea avec sa bravoure légendaire et dont le seul tort fut, mais est-ce la faute du général d 'Amade, de ne pas avoir eu lieu un mois plus tôt ».

Les ministres et l'état-major était infiniment troublés par le nombre des hommes hors de combat sur le front de France et l'annonce de celui des Dardanelles n'avait fait que confirmer l'intensité de la lutte et le prix à payer pour obtenir la victoire.

Du 25 avril au 11 mai, le Corps expéditionnaire français, sur un effectif débarqué de 324 officiers et de 22 107 hommes, accusait un déficit de 224 officiers et de 12 632 soldats.

De son côté, celui de la Méditerranée, du 25 avril au 9 mai, déplorait la perte de 683 officiers et de plus de 16 000 hommes.

Le Capitaine Henri Feuille avait résumé l'impression unanime des combattants des Dardanelles : «...Mon brave général qui allez nous quitter, qui vous êtes battu au milieu de vos troupes, partageant leurs dangers, vous n 'avez pas démérité et tous ceux qui vous ont vu au milieu de la mitraille conserveront pour vous le plus grand respect. ».

Dans l'ouvrage intitulé « Dardanelles Serbie Salonique », préfacé par le général d'Amade, le docteur Joseph Vassal avait écrit : «...Le général d'Amade rentre en France. Aucun autre chef ne se serait tiré plus glorieusement d'une tâche aussi formidable. C'était l'échec certain si le général d'Amade n'avait trouvé dans son énergie et dans sa foi dans notre bravoure, le secret de la victoire. Nous avions tous pour lui le plus profond respect et la plus grande admiration. Lorsque le général descendit sur la plage, au pied de la forteresse de Sudd Ul Bahr, des Anglais interrompirent leur travail pour lui faire une immense ovation. »

Il regagnait son pays avec une certaine mélancolie et ne cessa jusqu'à la fin de ses jours de s'interroger sur les raisons réelles de son rappel.

Le général Hamilton avait dans une lettre exprimé des sentiments profonds de fidélité : « Les fastes militaires de la France sont remplis de gloire : mais vous, mon général, et vos soldats vous avez s'il est possible fait briller ces fastes d'un éclat nouveau ». Et il terminait : « Je reste, mon général, votre sincère ami. ».

Il est vrai que dans tous ses rapports, Sir Ian se félicitait du concours exceptionnel apporté par son collègue. Il reconnaissait la qualité du débarquement de Koum Kaleh, transformé par le Commandant du Corps expéditionnaire d'Orient en une brillante opération qui assura des résultats tangibles. En ce qui concerne les engagements de Gallipoli, il notait : « Aucune troupe française n'aurait eu une conduite plus honorable dans des circonstances difficiles et après l'épreuve de lourdes pertes que celle servant sous les ordres du général d'Amade ».

A Londres, au Comité de guerre, l'esprit était tout autre. La manœuvre du Proche Orient était une initiative britannique et il appartenait au général Hamilton d'exécuter avec conscience et discipline le plan conçu sur les bords de la Tamise. L'Armée française, peu importante, était une force d'appoint et il n'y avait pas lieu de consulter son commandant sur la conduite des opérations. De son propre chef, il avait élaboré un projet dont l'examen s'avérait inutile, d'autant plus qu'à peine entrevu, il avait éveillé dans l'esprit des responsables des grandes unités des appréciations. S'ils n'étaient pas tous d'accord sur le point du débarquement, ils émettaient unanimement des réserves sur un abordage au Cap Hellès.

Ne pouvant exposer leur point de vue à leurs autorités, ils avaient prié leur camarade de le faire. Confiant peut-être exagérément sur son influence outre-Manche - le souvenir de la guerre des Boers étant plus présent dans sa mémoire que dans celle de Winston Churchill, brillant officier de l'Armée des Indes - il s'était ouvert des craintes collectives au frère de celui-ci en ce moment à l'état-major de Sir Ian Hamilton. A peine avait-il fait cette confidence que son retour aurait été demandé, verbalement, par la voie diplomatique. Quelques échos avaient été perçus par des personnes fréquentant le quai d'Orsay en relation avec Mme Gache, épouse de son officier d'ordonnance pendant la campagne du Maroc, mais aucune preuve ne fut jamais établie. Toutefois, les historiens les plus curieux privilégient l'intervention personnelle du premier Lord de l'Amirauté.

Lorsque le général d'Amade revint de sa mission en Russie, fin 1915, il fut invité à Londres à dîner par Sir Ian. Lady Hamilton ne parut pas au repas sous prétexte d'une indisposition. Cette attitude avait frappé non seulement le général mais aussi son épouse. Tous deux pensèrent que la sœur du ministre et du major n'avait aucun désir de rencontrer leur victime.

A ce moment, les quatre leaders du franchissement avorté des Dardanelles avaient quitté le Moyen-Orient.

L'année suivante, un officier anglais, le colonel J-H. Patterson, dans son ouvrage « Avec les Sionistes à Gallipoli », consacré à l'unité de transport (trains muletiers) organisée par des volontaires d'Egypte et de Palestine, portait un témoignage en faveur du général d'Amade.

Il relatait la courageuse intervention qui, en août 1914, avait permis aux troupes britanniques de se dégager de l'étreinte de l'armée allemande. Au cours de la conférence de Saint-Quentin, en présence des généraux Joffre, Lanrezac et d'Amade, le maréchal Sir John French, lança un appel angoissé à ses camarades pour sauver ses unités.

Dans une atmosphère de retraite générale précipitée, il était difficile aux généraux français d'agir en faveur de leurs alliés. Il appartint au « Pacificateur de la Chaouia » de monter l'opération de dégagement. Le colonel anglais a présenté son action en ces termes : « Pour une raison ou pour une autre, aucun des chefs français ne vint à l'aide du maréchal. Heureusement, il y eut un général français pour qui cet appel ne fut pas vain. Ce fut le général d'Amade qui, à ce moment-là, tenait la ligne au Nord-Ouest de la France, de Dunkerque à Valenciennes. Pour tenir ce très important front de quatre-vingt miles, il ne disposait que de quatre divisions de territoriaux assez mal équipés et de peu de canons. Il faut se souvenir que le territorial n'est plus de la première jeunesse, est en général père de famille et considère que son temps de service est terminé. On peut donc bien imaginer les jours anxieux que vécut le général d'Amade du 19 au 28 août 1914 quand, à tout moment, l'avalanche allemande pouvait déferler sur lui. Le 24 août, ses troupes furent renforcées par deux Divisions de réserve (la 61e et la 62e) qui n 'arrivèrent que tout juste à temps car, avec celles-ci, il put répondre à l 'appel désespéré du maréchal French ».

Ces formations manœuvrèrent avec assez d'habilité et de fermeté pour menacer sérieusement le flanc droit de Von Kluck. Le chef de la première Armée allemande, inquiet de la menace qu'elles faisaient peser sur son aile et sur ses communications dut renoncer à poursuivre les Anglais et à se retourner contre elles. L'agression de nos réservistes fut suffisamment soutenue pour que les Britanniques, bénéficiant du desserrement qui suivit, purent retraiter dans de bonnes conditions et, en sécurité, s'apprêter à reprendre victorieusement le combat quelque temps après.

Le général d'Amade avait vu ses troupes décimées mais leur réaction avait sauvé les formations du Royaume-Uni de l'extermination. « Qui plus est, il avait sauvé l'honneur de l'armée - voire de la France elle-même - car si les généraux français étaient restés passifs et avaient permis à notre force expéditionnaire d'être détruite, je pense qu'il est plus que probable que la France aurait pu toujours en vain à l'avenir demander l'aide de l'Angleterre, tout au moins de ses troupes ».

Le colonel Patterson terminait ainsi son propos : « Honneur soit rendu. au général d'Amade qui, sans hésitation, avec juste deux divisions de réserve, a supporté le choc des légions allemandes et se sacrifia ainsi que ses troupes plutôt que de voir l'honneur de la France partir en poussière. Les politiques peuvent toujours recommander l'attribution d'honneurs et de décorations à leurs généraux favoris, mais le général d'Amade mérite plus que cela, il mérite l'hommage du peuple britannique. Il a fait un sacrifice magnifique pour notre cause et si, dans l'histoire du monde, il est un général qui a mérité une épée d'honneur, le général d'Amade l'a méritée de l'Angleterre ».

Le 30 mai 1915, le Journal Officiel avait publié le texte d'une belle citation à l'ordre de l'Armée, du général commandant le Corps expéditionnaire. Après le rappel du succès du débarquement de vive force en face de l'ennemi, on pouvait lire : « n'a réussi cette opération et n'a conquis ensuite le terrain nécessaire

à l'occupation de l'extrémité méridionale de la presqu'île de Gallipoli, malgré les efforts d'un adversaire redoutable qu'au prix d 'attaques répétées auxquelles il a pris personnellement la part la plus brillante. Un tel résultat obtenu avec de jeunes troupes dont la plupart n'avaient jamais vu le feu est due à sa haute conception du devoir et à son ascendant personnel sur ses hommes auxquels il a su communiquer sa ténacité et son indomptable énergie. ».

Il se voyait fin décembre 1915 confier l'inspection du 5e arrondissement comprenant la 13e région de Clermont-Ferrand, la 14e de Lyon et la 16e de Marseille, sa résidence étant fixée dans le chef-lieu du Rhône.

Quant à la demande de M. Paul Doumer, président du Sénat, il fut question de faire un échange d'unités avec la Russie, le général Joffre décida de lui confier la direction des formations tsaristes venues combattre sur notre front. Quand bien plus tard ce projet prit corps, elles furent intégrées à l'Armée Gouraud.

Le général d'Amade ne put pas obtenir un commandement au front, d'ailleurs il était de règle de ne plus confier un poste dans les unités engagées à un officier général qui en avait été éloigné pendant six mois en raison de l'évolution des méthodes de combat.

Les arrondissements ayant été supprimés, il fut placé à la tête de la 10e Région à Rennes. Il devait y rester du 16 février 1917 au 10 mars 1919, exerçant ses fonctions à la satisfaction de tous.

En 1917, les parents de Louis Mairet, sous-lieutenant au 8e RI, ancien élève de l'École normale supérieure, tué le 17 avril de l'année, publiaient ses notes de guerre sous le titre de « Carnet d'un combattant ». Ils avaient sollicité une préface du général : «...Je crois que c'est encore dans le magnifique courage de nos enfants que nous devons trouver la meilleure consolation et la meilleure raison d'être forts devant l'épreuve car nous avons le devoir d'être dignes d'eux et d'être courageux comme ils l'ont été. Ce qui reste, c'est la beauté du devoir si noblement rempli et c'est entouré de lumière que vous apparaîtra toujours votre petit Louis. C'est ainsi que je vois mon fils et cette lumière m'éclaire et me console tout à la fois. »

Le général faisait allusion à son fils Gérard, né à Pau le 15 décembre 1895, Saint-Cyrien de la promotion « La Grande Revanche », sous-lieutenant au 131e régiment d'infanterie, tué le 25 janvier 1915 au cours d'une patrouille de nuit.

Dans les derniers jours de sa présence à Rennes, en mars 1919, le général d'Amade s'était rendu à Stenay sur la Meuse, non loin de Montmédy, où se trouvait la tombe de Gérard. Il devait y revenir en septembre, avec la Générale, avant que son corps ne soit ramené à Saint-Étienne de Tulmont. La mort héroïque de ce garçon doué, enthousiaste et patriote, avait profondément attristé l'existence du ménage. Sa mère lui avait voué un véritable culte et son père évoquait fréquemment sa mémoire, autant dans ses propos que dans ses écrits. Ses sœurs restèrent toujours très près de leurs parents pour faire vivre le souvenir de ce frère trop tôt disparu. René décédé à Fronsac le 14 janvier 1984 avait terminé sa carrière comme colonel : carrière vaillamment commencée avec l'armée d'Orient. Sa patrouille parmi les troupes bulgares restait pour tous un exemple de courage et de décision.

En 1924, un projet de loi tendant à replacer le général de division d'Amade dans la 1e Section du cadre de l'état-major général et à le maintenir sans limite d'âge dans cette position n'aboutit pas.

L'année suivante, au cours du congrès des Anciens combattants de l'UNC du sud-ouest à Marmande, le général Gouraud. Gouverneur militaire de Paris lui remettait la Grande Croix de la Légion d'Honneur.

A deux reprises, les notables français et chérifiens l'accueillirent au Maroc avec des égards exceptionnels et en juin 1930, il participait avec le général Gouraud et avec l'amiral Guepratte au pèlerinage des Dardanelles.

Décédé le 11 novembre 1941, il avait connu la douleur de la défaite. Les Poilus d'Orient, admirateurs de sa noble conduite à Koum Kaleh et à Gallipoli, avaient demandé le transfert de ses cendres aux Invalides. Le samedi 29 septembre 1951, il était inhumé en l'Église Saint-Louis dans le caveau dit Caveau des Gouverneurs, aux côtés de nos plus grands capitaines.

Le général d'armée d'Anselme, représentant le président du conseil, le ministre de la Guerre et l'armée, évoquait les titres du général d'armée d'Amade : missions en Chine, en Russie, en Italie, en Serbie, en Angleterre, campagnes de Tunisie, d'Indochine, du Maroc. « Il est un de nos grands chefs parce qu'il a été le premier commandant du Corps expéditionnaire français en Orient en 1915. Il devait se heurter au début à de nombreuses difficultés et à de bien dures épreuves, mais il a su les surmonter moralement avec tant d'énergie, d'habileté, de prudence et de fermeté qu'il a largement contribué à jeter sur cette terre lointaine le germe d'une victoire dont nous célébrons aujourd'hui le 33e anniversaire et qui devait entraîner très vite la victoire totale du 11 novembre 1918. »

Il saluait les Poilus d'Orient et s'adressait ainsi à ses parents : « Nous nous inclinons tous devant les descendants, enfants, petits-enfants, et arrières petits-enfants du général d'armée d'Amade dont la présence à cette céremonie illustre l'intime communion d'esprit et de coeur entre les familles françaises et la grande famille militaire qui s'entraident ainsi réciproquement pour maintenir, quoi qu'il arrive, la force et la grandeur du pays. »

Un hommage avait profondément ému le vainqueur de Koum Kaleh, celui prononcé par le général Gallieni, ministre de la Guerre, à la tribune de la Chambre des députés en 1916 : « Il y a quelques années au Maroc, le général d'Amade a conquis la Chaouia au prix de rudes combats. Aux Dardanelles, sous les ordres d'un général anglais qui commandait le Corps expéditionnaire le général d'Amade commandant les troupes françaises et il a effectué le débarquement d'une manière absolument remarquable et avec une bravoure exceptionnelle. Il est un des chefs qui font certainement le plus d'honneur à notre armée ».

On ne peut pas lire sans émotion les carnets du général rédigés à Rennes dans le temps où il s'apprêtait à se retirer à Montauban : « Depuis le premier jour de la mobilisation, je n'ai rew aucun commandement anquel j'avais aspiré et m'étais préparé. Ma situation de membre du Conseil supérieur de la guerre, le plus jeune et le seul médaillé militaire à la suite d'un commandement en chef au Maroc, m'avait donné cet orgueil légitime et cette illusion ».

Il terminait cette considération assez triste sur une note plus satisfaisante : « Je vais avoir quelques loisirs pour revivre par la pensée mes commandements anciens et mes missions : Chine, Transvaal, Angleterre, Maroc, Dardanelles et pour remercier la providence qui m'a permis de servir mon pays dans une carrière aussi intéressante que variée. Rennes et la Bretagne auront été un beau couronnement à cette existence. Elles mettent à son couchant de jolis reflets. »

Ceux qui eurent l'honneur de le connaître pendant sa longue retraite éprouvaient une grande admira-

tion pour ce beau vieillard digne, réservé, éloquent et disert dont la conversation directe et spontanée reflétait une grande honnêteté intellectuelle. Ses interlocuteurs appréciaient la qualité de ses analyses, la rigueur de ses commentaires et ses jugements toujours argumentés et précis.

Croyant, convaincu et libéral, d'une large ouverture d'esprit, il ne cessa d'être à l'écoute des autres, de rechercher les raisons de mieux les comprendre et de faire preuve à leur endroit d'une grande solidarité.

D'une intelligence raffinée, d'un cœur généreux, profondément respectueux de la personne humaine, il accomplit toutes ses missions avec la seule passion du devoir.

Ce chef soucieux de la vie de ses hommes, même de ses adversaires, se battit avec acharnement comme le lui imposait son honneur de soldat, mais sans haine. Au moment de l'expansion des puissances européennes hors de leur continent, il appartint à ce groupe de responsables français, concepteurs avisés, observateurs attentifs, exécutants sans faiblesse, serviteurs zélés de la patrie, persuadés d'apporter aux populations administrées des conditions meilleures d'existence et un bénéfique développement.

Le 24 décembre prochain, sera le cent quarantième anniversaire de la naissance du général d'Amade, c'est pourquoi avec les membres de La Koumia nous irons dès ce soir déposer une gerbe de fleurs devant l'immeuble des allées Jean-Jaurès.

Au moment où l'on se rend compte de la noblesse de l'œuvre française outre-mer des hommes civils ou militaires, nous paraissent dans cette histoire réhabilités à leur véritable dimension. C'est le cas pour Albert d'Amade. Par son urbanité, par son altruisme, par son désintéressement, par la protection qu'il apporta aux humbles et aux opprimés, par le rayonnement qu'il a voulu donner à la mission de la France et de l'Europe, par la distinction de sa pensée, l'acuité de son esprit, il a traversé notre société, notre monde en quête de béatitude, laissant derrière lui un éclatant sillage de lumière.

Jacques Augarde

PREMIERS ENGAGEMENTS EN TUNISIE

(décembre 1942 - suite) par le capitaine Degliame

Dans le numéro 143 du 4e trimestre 1996, nous avons publié un extrait du recueil de souvenirs du capitaine Degliame relatant les premiers engagements du 62e goum du 2e tabor en Tunisie. Nous en publions la suite.

Le 27 décembre 1942 le 2e tabor commandé par le capitaine Magenc occupe le Djebel Chenanef. La section Degliame est à l'extrême gauche près du barrage de l'oued Kebir.

Nous nous sommes installés sur la défensive la nuit se passe dans un calme relatif. A l'aube cependant, il fait encore nuit lorsque claquent quelques rafales sur la droite bientôt suivies d'une riposte en sens opposé. Puis le calme revient et à part le bruit de moteurs de chars qui nous parvient du bas du piton, on n'entend plus rien.

Sur le coup de 8 ou 9 heures, je reçois par un goumier, à l'époque nous n'avions aucune radio, un billet du sous-lieutenant Saub : « Lieutenant Baraco tué, que dois-je faire ? » Je me souviens alors des rafales tirées à l'aube et je suppose que c'est à ce moment qu'a été tué le commandant de goum. Je pense aussi que notre nouveau chef est dépassé par l'événement mais qu'il doit être au courant des ordres reçus par le lieutenant Baraco et que j'ignore, de même que je ne sais pas non plus comment est placé le reste de l'unité sur le terrain.

J'ai d'ailleurs d'autres préoccupations qui sont le comportement des chars qui tirent du bas ne pouvant escalader vers nous et des troupes allemandes d'infanterie qui montent, commandées au sifflet. Je lui réponds sur papier : « Sauf ordres contraires, vous restez sur vos positions ».

Les coups de sifflets dont le son nous parvient de plus en plus rapproché, indiquent que les bonds en avant sont ordonnés autrement qu'à la voix. Il faut dire aussi qu'entre-temps nous recevons, comme à un certain moment la veille, du djebel qui nous domine à droite, des rafales qui sont bien des messages ennemis. Plusieurs heures s'écoulent, le temps pour l'adversaire de gravir la pente. Il arrive enfin, non sans que ses chars nous aient incommodés par des tirs au-dessus de son infanterie. Heureusement, les obus de ces derniers n'impressionnent que par leurs sifflements. Ils n'éclatent que derrière nous. Ma section est moins exposée que celle de Bouvier que j'essaye d'aider en flanquement.

Je suis inquiet. Je demande à mon Mokhadem adjoint de prendre le commandement. La section Bouvet a dû abandonner sa position ce qui fait qu'il risque d'être contourné très rapidement. Pour le rassurer quelque peu et pour gagner du temps, je lui réponds qu'effectivement le 51e goum a dû lâcher sa position, mais qu'il l'a reconquise.

Ce qu'il faut, c'est qu'il se maintienne, lui, jusqu'à ce que je lui donne l'ordre de décrocher pour aller s'installer sur une croupe en retrait à 5 ou 600 mètres. Le mouvement est à exécuter par groupe. Le premier partant sous la protection des deux autres pour se porter sur la position de repli afin d'aider à son tour les deux autres groupes, ma section se retirant la dernière.

Ce qui semble ahurissant, c'est, qu'a part nos deux sections, tout le reste de l'unité, y compris son commandant, a disparu. Quand je rejoins ma section, l'ennemi est parvenu à distance de jet de grenades. Je prends la décision de faire replier la section Bouvier. Ce dernier met à exécution aussitôt.

Malheureusement, c'est la panique ! Bouvier ne peut contrôler le repli qui se fait dans le plus grand désordre. Je n'ai plus besoin d'attendre. Mon 3e groupe décroche ; il est gagné par la contagion et démarre en trombe, mais je le stoppe en tirant un coup de pistolet en direction et au-dessus du tireur au FM, ce qui ramène le calme. Je replie aussitôt mes deux autres groupes sur le mouvement de terrain sus-indiqué. J'y trouve le lieutenant Lelong envoyé par le commandant de tabor. A ce moment, nous ignorons ce qu'il est advenu du reste de l'unité et les pertes.

Le 62e Goum est ensuite regroupé le 29 sur ses positions de départ du 27 décembre 1942. J'y apprends qu'on m'y avait donné comme étant tué. Je ne retrouve pas le sous-lieutenant Saub. On se réorganise.

Il convient de remarquer que le Lieutenant Baraco a bien été tué comme je le savais par le mot du sous-lieutenant Saub. Il l'a été par une rafale de fusil mitrailleur allemand, à l'aube, alors qu'il donnait des ordres verbalement, ce qui avait désigné son emplacement à deux ennemis qui s'étaient infiltrés dans nos lignes au cours de la nuit. Le sergent Bloch du groupe de commandement qui était sur place et avait remarqué les flammes dégagées par l'arme automatique tirant de très près, avait alors saisi un fusil et tiré dans cette direction tuant le tireur sur son arme.

Le 29 décembre 1942, nous sommes donc regroupés dans la vallée de l'oued Kebir ou sur les hauteurs proches. Nous y demeurons si mes souvenirs ou renseignements sont bons jusqu'au 11 janvier. Le capitaine Feste a pris le commandement du 62e goum dans les premiers jours de janvier. Du 12 au 19 janvier, nous occupons le Foum Gouafel.

Les goums manquent d'informations sur les positions tenues par les forces françaises, ces dernières doivent aussi se chercher. Notre commandement aimerait savoir où se trouve le 19e corps et entrer en liaison avec lui. J'ai pour mission le 14 janvier 1943 de chercher, découvrir et prendre contact avec des éléments de ce corps d'armée. Patrouille d'une section.

Pour bénéficier des plus grandes chances et aussi épargner fatigues et pertes de temps, la solution est de suivre le fond de la vallée de l'Oued Kebir en partant de notre position. Partis relativement tôt, je crois vers 8 ou 9 heures, en formation gardée, nous avançons le plus rapidement possible non sans explorer de l'œil ou à la jumelle tout ce qui pourrait être occupé devant et surtout sur tout ce qui nous domine.

Après avoir déjeuné rapidement, nous reprenons la marche jusque vers 14 heures. J'ai atteint la cote 462 où j'installe deux de mes groupes sous les ordres de mon Mokhadem adjoint avec mission de me recueillir au retour. Comportement : demeurer dissimulé - pas de circulation debout - aucun feu - pas de conversations à voix haute - bien surveiller et à ce titre placer des guetteurs. Je continue avec mon 3e groupe. Je ne fais aucune mauvaise rencontre.

Pourtant à un moment donné, sur la gauche et nous dominant sur un promontoire, mes éclaireurs me signalent que quelque chose a bougé, ce que j'ai constaté moi aussi. J'en déduis que si c'était des amis, ils auraient reconnu des goumiers et se seraient signalés. Ce sont donc des ennemis. S'ils nous ont laissé les

dépasser, c'est qu'ils ont un motif, lequel ? Quant à nous, nous n'avons pas de temps à perdre, nous verrons cela au retour.

Enfin ! Après avoir marché encore environ une heure, autant qu'il m'en souvienne, mes éclaireurs s'arrêtent. Ils ont remarqué que devant nous et sur la droite, le sommet est occupé. A la jumelle, je vérifie. C'est exact, mais par qui ? Apparemment, nous n'avons pas été découverts.

J'installe mon fusil mitrailleur pour protéger les trois goumiers que j'envoie et à qui je donne quelques consignes. Je leur explique que les journées étant courtes, étant donné qu'il leur faudra au moins une demi-heure pour s'approcher suffisamment, au cas où ce sont des amis, je n'aurai pas le temps de monter à mon tour. Il faut donc leur demander de me donner un papier me disant qui ils sont et les positions qu'ils occupent. Je leur dis aussi de faire bien attention et de revenir vite. Je leur renouvelle d'avoir à gravir la pente sans se faire découvrir, s'approcher suffisamment pour savoir qui sont les occupants.

Si ce sont des Allemands ou des Italiens redescendre sans délai pour m'en avertir. Je les vois gravir la pente, puis disparaître. Ils réapparaissent subitement très près du sommet. Ils se sont mis debout alors qu'au moins une vingtaine d'hommes se précipitent vers eux. Il n'y a aucun coup de feu. Ce sont donc des amis et un accueil amical.

Au bout d'un gros quart d'heure qui me semble bien long, mes trois goumiers commencent à redescendre rapidement alors que les tirailleurs qui les ont accueillis sont massés à la murette de protection de leur position. En possession des indications et croquis, je prends le chemin du retour. L'allure est plus rapide qu'à l'aller. Au passage, nous gravissons l'éminence qu'à l'aller nous avions pensé être occupée.

Il semble que les occupants l'ont abandonnée très rapidement et pris de panique car ils y ont abandonné un canon de fusil mitrailleur italien neuf. Notre approche en a-t-elle été la cause ?

La nuit tombe lorsque, avec ma patrouille, je retrouve mes deux autres groupes. Il est trop tard pour rejoindre le goum et je crains, de nuit, de faire de mauvaises rencontres. Par ailleurs, je me rends compte que les consignes que j'avais données à mon adjoint, n'ont pas été respectées, qu'on a fait des feux et qu'on s'est probablement promené aussi, ce qui implique que l'ennemi, s'il est proche, n'a pas été sans remarquer au moins les fumées et qu'alors nous risquons d'être attaqués.

Je décide de changer de position immédiatement. Je pars devant pour chercher un nouvel emplacement. Il fait presque nuit. J'ai à peine fait cent mètres que ma section est prise à partie : fusils mitrailleurs - mitraillettes. La fusillade dure peu. Je récupère ma section qui s'est repliée sur une élévation voisine. Aucune perte de notre côté. La nuit se passe sans autre alerte. Je rejoins le 62e goum en fin de matinée. Je rends compte et remets les documents que j'ai obtenus. C'est le 15 janvier 1943.

Dans la nuit du 17 au 18, repli sur le djebel Touila. Dans la nuit du 18 au 19, je suis chargé d'aller recueillir des éléments de la Légion qui résistaient sur un certain piton mais qu'on n'entend plus tirer. Sous une couverture qui abrite des vues, à l'aide d'une bougie, le commandant m'indique sur la carte où se trouve l'élévation de terrain en cause. La nuit est relativement claire. Nous avançons depuis quelque temps lorsque mes éclaireurs se couchent subitement. Je me porte à leur hauteur. Ils me disent : « Sma - Ouma - Géin » (écoutez, ils viennent). Ils ont perçu, venant d'en face, des gens qui progressent.

Il s'agit d'une patrouille allemande que nous accueillons très mal. Nous reprenons la marche. Parvenus à destination, nous ne découvrons pas la compagnie de Légion. Le fait de la présence des Allemands rencontrés ne nous laisse pas d'illusions. Nous faisons demi-tour.

Revenu à mon point de départ, j'ai la désagréable surprise de constater que le 62e Goum et le reste duTabor ont disparu dans la nature. Je suppose que mes chefs n'ont pas eu le loisir de me prévenir, disons plutôt qu'ils n'en avaient pas le choix. Ceci n'empêche que la question qui se pose pour moi est : où vais-je les retrouver ? Je ne réfléchis pas longtemps. Nous sommes presque encerclés. L'ennemi occupe les vallées, dont il faut suivre les crêtes.

C'est ce que nous faisons et après une heure de marche accélérée, nous rejoignons les derniers éléments du goum. Nuit du 19 au 20. Le goum s'est mis sur la défensive dès l'arrêt au cours de la nuit, ses guetteurs veillent, les armes sont aux emplacements de combat. A part lesdits guetteurs, il semble bien que tout le monde dort. Le silence est complet, lorsque aux environs de neuf heures, on entend le sifflement d'une balle suivi d'un claquement, puis le bruit d'un coup de fusil éloigné. Inutile de dire que même les plus fatigués, tous sont réveillés.

Et là, les plus proches assistent à la scène suivante : la balle venant d'on ne sait où, sauf qu'il s'agit d'un point lointain étant donné le temps d'arrivée du son, est venue percuter un tonnelet d'une vingtaine de litres de vin déchargé du bât d'un mulet et déposé là. Que fait là ce petit fût, plein de vin, alors que nous n'avons pas de vivres ? Qui est au courant de son existence ? Mais tout ceci n'a pas grande importance, ce qui en a, c'est qu'on a vu un sous-officier, un maréchal des logis se trouvant à proximité, une fois la surprise passée, se précipiter et mettre un doigt de chaque main pour colmater les deux orifices par lesquels s'écoulait le précieux liquide, et assez patient pour attendre qu'un camarade ait taillé les deux chevilles de bois nécessaires au colmatage des deux trous. La scène, malgré la position critique dans laquelle nous nous trouvions a suscité un éclat de rire général. Elle n'a pas manqué d'être rappelée à plusieurs reprises par la suite. Elle a aussi permis de faire un sort au vin qui, par ailleurs, était bon.

Nuit du 20 au 21 - Nouveau repli par les hauteurs et de nuit sans aucun problème. Le 21 - Repli de l'ensemble du groupement. Le Tabor est resté au complet. Je suis placé en arrière garde. Je dois demeurer sur place pour assurer la protection de l'ensemble et y demeurer jusqu'à ce que la projection d'une fusée rouge m'indique que le tabou a rejoint les lignes françaises ou alliées. Je suis sur place depuis à peu près 2 heures. Le temps me paraît long car on entend depuis longtemps le bruit des moteurs des engins allemands qui ont largement dépasse dans les fonds le niveau de ma position. Cela devient critique lorsque subitement, nous subissons les tirs groupés de plusieurs armes automatiques.

Je décide alors de donner l'ordre de repli : 1° - parce qu'il est impossible que le Tabor ne soit pas parvenu dans nos lignes. 2° - parce que si je tarde à quitter les lieux, je ne tarderai pas à être contourné. Après bien des arrêts, le groupement a rejoint les lignes françaises, et ma section a rejoint le tabor, et moi, j'ai demandé au commandant si le stock de fusées était épuisé ? Dans la nuit du 21 au 22, le 62e Goum arrive à la ferme Leceach à 4 kilomètres d'Ousselcia. Nous sommes tellement fourbus que je me couche dans une grange sur quelque chose qui me semble bien doux. Je m'endors aussitôt comme une souche. Au réveil, je m'aperçois que j'ai dormi sur un tas d'orge en vrac. Quel somme ! J'ai du grain partout dans mes vêtements. Ça démange terriblement.

Le 22, on procède à un début de toilette. Le bruit circule que nous allons être envoyés au repos. Nous

sommes gâtés, on nous a donné du ravitaillement dont des moutons sur pied. On se réorganise. On constate les pertes de matériel. On recomplète en munitions. Et on passe une bonne nuit.

Le 23, dans le courant de la matinée, alors que nous avons prolongé la durée du repos et nous préparons à faire une vraie toilette, car nous n'avons pas eu la possibilité de nous déshabiller depuis des jours, le lieutenant qui commande provisoirement est appelé au PC du tabor. Au retour, il nous apprend que non seulement nous ne partons pas au repos, mais que nous reprenons le combat le soir même. Dans la nuit, nous partons occuper le Col du Taourit ou que nous supposons être le Taourit. Nous y prenons position.

Le 24 nous l'évacuons. Avec la 3e section et la mienne, j'occupe un piton dont j'ignore le nom. Je signale des éléments d'infanterie importants qui se dirigent vers moi. Leur attaque a lieu vers le soir. Elle est facilement repoussée. Je reçois l'ordre de me replier sur le goum. Aucune perte de notre côté. Le 25, le capitaine Feste prend le commandement. Le goum occupe le col du Taourit. Je suis désigné aussitôt pour occuper le djebel Taourit qui est tenu par l'ennemi.

Petite note humoristique

Après mon départ pour occuper le djebel Taourit, les éléments du goum restés sur place sont arrosés par des tirs d'armes automatiques. Tout l'effectif demeuré debout s'est jeté à terre. C'est alors que se produit une scène comique qui a donné lieu par la suite à un rire énorme. Le sergent Block qui est sourd et n'a pas entendu le sifflement des balles, est resté debout. Il n'a pas remarqué que tout le monde s'est couché. Il s'aperçoit soudain que le capitaine se jette à terre.

Croyant qu'il a chuté, il s'en approche rapidement et lui tape sur l'épaule en lui demandant : « Vous vous êtes fait mal mon Capitaine ».

Ce dernier comprenant ce qui se passe, l'attrape aux jambes et le fait tomber. C'est alors que Block a compris le danger. Il faut signaler que le sergent Block a été affecté au 62e goum il y a très peu de temps. C'est un réserviste. Nous nous sommes demandés par quel hasard ce sous-officier avait pu être affecté dans une arme combattante et qui plus est dans un goum, étant donné son infirmité. Son cas lui avait valu son affectation au groupe de commandement.

Le 25 janvier 1943, ma section est amoindrie : 23 dont mon adjoint (mon Mokhadem). Depuis le matin, je ne suis pas tranquille. J'ai l'impression et même la certitude d'être blessé. Pourquoi suis-je obsédé par la crainte d'être touché au ventre, à tel point que je ne pense qu'à Nougue, sergent du 2e qui en 1932 pendant les opérations, touché à l'abdomen et n'ayant été opéré que 48 heures plus tard, après avoir été transporté, à bras, à dos de mulet, en ambulance, n'a dû son salut qu'au fait qu'il n'avait pas mangé ce jour là. J'ai refusé de prendre le casse-croûte que me proposait mon Saab (ordonnance).

ARTICLES DIVERS

Parrainage de la promotion « Lieutenant Schaffar »

Le samedi 31 janvier 1997 avait lieu à Coëtquidan le parrainage de la Promotion "Lieutenant Schaffar", par les promotions "Indochine" et "Kœnig", sorties de l'École militaire Interarmes 25 et 50 ans avant elle.

Le commandant Espeisse, président de la section Ouest, avait été chargé par le général Le Diberder, retenu à Paris pour recevoir une délégation d'officiers marocains, de représenter La Koumia à cette manifestation.

La Koumia se devait en effet de participer à cette cérémonie.

Le lieutenant Schaffar, d'origine alsacienne, sorti d'une école technique du textile, s'était engagé et après une brillante conduite en 1940 - prisonnier - évadé - avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur par le général Weygand - il avait rejoint le 4e régiment de tirailleurs marocains avant d'être affecté aux goums.

Envoyé en 1942 en Tunisie avec le 3e Tabor du commandant de Colbert, il avait effectué de nombreux coups de mains.

Commandant le 4e goum, il a été mortellement blessé au cours d'un engagement effectué en liaison avec le 65e goum du lieutenant André Noël contre des positions germano-italiennes (1).

Titulaire de six citations à l'Ordre de l'armée et de trois à l'échelon de la Division, il avait été fait officier de la légion d'honneur par le commandant de Colbert, alors que, blessé, on le ramenait à l'arrière.

Son souvenir se devait d'être honoré par une promotion d'élèves officiers.

Les cérémonies, remarquablement organisées, se sont déroulées tout le long de la journée dans une ambiance recueillie et fraternelle.

En début d'après-midi, après un déjeuner pris par promotion, les sous-lieutenants de la promotion « Lieutenant Schaffar » se sont retrouvés devant la stèle élevée dans le camp à la mémoire des 31 élèves de la « Kœnig » morts en service aérien commandé à la sortie de l'École.

De chaque côté se trouvaient les anciens des promotions « Indochine » et « Kœnig » venus assister en présence du drapeau de l'école au dépôt d'une gerbe par le général Costadoat, commandant les écoles.

Revenus se réchauffer au Cercle des élèves, les secrétaires de promotion donnaient à leurs jeunes un aperçu sans concession de la période plus qu'agitée qu'ils ont connue depuis leur sortie de l'école.

(1) Cet engagement a fait l'objet d'un compte rendu dans La Koumia n° 137 du 1er trimestre 1995.

A la messe du souvenir, rehaussée par les chants d'une chorale particulièrement brillante, un élève lut la « Prière du Goumier », réclamée par plusieurs assistants au représentant de La Koumia.

Ensuite à la lumière des projecteurs, en présence des drapeaux de Saint-Cyr et de l'École Militaire interarmes, eut lieu la cérémonie du parrainage.

La promotion « Lieutenant Schaffar » descendit en chantant l'avenue menant à la cour Rivoli et vint s'intercaler au coude à coude dans les rangs des deux promotions d'anciens qui leur avaient fait place, devant la statue de Marceau.

Moment d'émotion et de fraternité - sonnerie de clairon - présentation des sabres - Marseillaise.

Puis c'est l'entrée des deux drapeaux à l'intérieur du musée du Souvenir - haut lieu où réside la flamme de tous ceux qui ont fait la gloire des écoles : appel des Morts de la promotion « Indochine » puis des morts en service aérien commandé, de la promotion « Kœnig ».

Un présentoir du musée est consacré au Lieutenant Schaffar - curriculum vitae - nombreuses photographies du jeune officier - barrette de décorations avec une Croix de guerre chargée de 6 palmes et 3 clous - fanion du 4e goum chérifien qu'il commandait au moment où il est tombé.

Au cocktail qui suivit, R. Espeisse réunit auprès de lui le commandant Henri Blanchard et le général de Coux, de la promotion "Indochine", pour remettre en souvenir de cette journée une « Koumia », moins somptueuse que celle qui nous fut offerte par le Roi du Maroc, mais symbolique, aux sous-lieutenants Lefevre, Aubanel et Chambon, responsables à divers titres de la promotion.

Il leur fut demandé de bien vouloir adresser un exemplaire de la plaquette éditée à l'occasion de ces journées aux camarades que j'avais identifiés comme ayant participé à cette campagne de Tunisie, bien oubliée aujourd'hui : André Noël, Henri Servoin, Louis Marx, Pierre Chaurand et Raymond Gicquel.

Le dîner qui regroupait toutes les promotions réunies et mêlées, se termina fort tard dans une ambiance très sympathique.

R. Espeisse

PS : dans la voiture généreusement mise à ma disposition durant tout mon séjour et qui me ramenait à Rennes, la promotion avait discrètement placé un sous-verre représentant le lieutenant Schaffar qui sera donné à notre musée.

Témoignage d'un ancien goumier

Le Commandant Servoin, président de la Section Aquitaine, nous a fait parvenir une lettre très émouvante d'un ancien goumier, lettre que nous reproduisons ci-après :

Tizi N'Isly le 6/12/96

A Monsieur Servoin de la part de Ouhssata Mohamed ou Sidi Moh

Avant tous comment allez-vous ? C'est avec allegresse (grand joie) et un vif plaisir que je me met à ma

table pour vous écrire ces quelques lignes pour vous faire savoir que je suis en bonne et parfaite santé rien ne me manque sauf de te voir dans un temp très agréable et formedable.

Je porte à votre connaissance que j'ai passé avec votre haute bienvaillane une vie chargé de bonheur dans la deuxième guerre mondiale, c'est pour cela je viens aujourd'hui de vous passé mes salutations les plus distingués et à toutes la famille et je vous faire savoir que j'ai perdu ma main gauche dans cette guerre le même jour ou Kaptane Dopachanger (1) qui est décédé ce jour la dans 1a ville qui s'appelle (Marceille) dont la date pressise le 24 aout 1944. La compagnie 66 - 3e tabore - 1er GTM. Et je vous demande de me faire savoir la santé des amies avec lesquelles ont ai travaillé par exemple :

- Letnaouc (2) (Fessiene) (3)
- Crotin (Kaptane) (4)
- Sebou (Chargan) (5)

< Et dans le cas ou vous avez venu visiter le Maroc je vous demande de bien passer chez moi a la dresse suivante (Tizi N'Isly El Ksiba, P V Ben Mellal)

En fin bonne anné 1997

Avec une bonne vie, et une bonne santé (6)

Le Commandant Servoin fait le commentaire suivant :

Sidi Moha, dans sa lettre, rappelle qu'il a perdu la main gauche le jour où le capitaine de Boisanger fut touché d'une balle en plein front (j'étais à ses cotés). Ce 26 août à Tante Rose le combat fut ardent, très meurtrier, ma section fut décimée. Mon adjoint et moi-même blessés, 2 goumiers tués et 14 autres blessés.

Certaines unités ont eu la baraka mais le 65e goum du 21 au 26 a perdu ses deux officiers, de Boisanger et Hoock blessé évacué, et 4 sous-officiers blessés évacués sur les 8 engagés.

Pour nous à l'inverse du récit paru dans le bulletin de notre ami de Kerautem, ce ne fut pas une "balade marseillaise"...

(1) c/c Boisanger (2) Lieutenant Hoock (3) Officier (4) Capitaine (5) Sergent (6) L'orthographe de la lettre du goumier a été respectée.

Tazzarine : travaux de piste 1942

Le lieutenant colonel (ER) Marcel Lefrançois nous a fait parvenir un intéressant article sur l'activité des goums en 1942 dans l'extrême Sud-marocain à Tazzarine (Cercle de Zagora)

C'était en 1942, j'étais sergent au 10e Goum.

Avec le maréchal des logis et trois petites sections, nous avons été désignés pour aller ouvrir une piste dite "autocyclable" à une quarantaine de kilomètres de Tazzarine.

Très peu de moyens en matériel, des pelles, des pioches, une masse, une barre à mines, très peu de mèches lentes et d'explosifs, pas de brouette mais nos "brêles" et des "chouaris".

Le bivouac avait été fixé à peu près à mi-chemin des extrémités de la piste à ouvrir, peu de végétation, peu d'arbres, donc peu d'ombre mais près d'un puits d'une bonne profondeur et un certain niveau d'eau mais surtout plein de grenouilles. Il nous faillait donc nous débarrasser de ces bestioles ; les goumiers n'étaient pas empressés à faire ce travail.

Il n'y avait pas de treuil, avec les cordes de brêlage et un seau en toile, nous avons organisé une expédition au fond du puits, en haut le maréchal des logis supervisait les opérations et, au bout de la corde avec le seau, je suis descendu. Dès le début j'ai rencontré quelques reptiles qui fuyaient dans les interstices de la maçonnerie de la margelle. Arrivé en bas, j'ai commencé à "essayer" d'évacuer les grenouilles mais essayez donc de le faire. Les grenouilles à peine dans le seau sautaient et se retrouvaient libres. Les assommer sur la paroi du puits aurait été une solution mais le puits aurait été rempli de sang. Il nous a donc fallu trouver un aménagement à notre système.

Après nous être débarrassés de ces bestioles, il faillait aussi vider le puits de son eau pour la rendre à peu près buvable pour les mulets et pour les hommes. Le débit était important, ça n'a pas été bien long.

Le bivouac a été organisé dans les meilleures conditions possibles, un four à pain a été construit, une réserve de combustibles de toutes sortes a été faite et nous faisions des kesseras (petits pains) lorsqu'il en était besoin.

Au pied de la montagne, dans les herbes sèches nous avons repéré le passage de perdreaux ; quelques collets avec des crins de queue de cheval ou de mulets et nous avions notre perdreau à la broche au petit déjeuner.

Dans le djebel, il y avait du mouflon. Un maoun, un goumier étaient envoyés avec un mousqueton et quelques cartouches dont les balles avaient été retournées et l'équipe rentrait le lendemain avec un mouflon mais il n'y avait ni « congel » ni « frigo ». Les goumiers ne consommaient la viande abattue dans ces conditions. Nous n'avons pas insisté et nous avons cherché un gibier moins encombrant.

Pendant ce temps, la piste prenait forme. Les journées se suivaient et se ressemblaient. Des relevés de terrain nous avaient été demandés pour comparer avec les cartes existantes.

Il y avait aussi le problème des denrées contingentées : le vin, le café et le sucre (les kalebs) dont la "soudure" était impossible. Aucun produit de substitution pour le sucre et le vin ; pas de souk dans les environs, les rations étaient vite épuisées. Pour le café, il y avait une solution, après un bon kaoua fait avec les grains, il nous restait l'orge qui était facile à remplacer en prélevant sur la ration des "brêles" que nous faisions griller (l'orge pas les brêles) sur une pelle et nous sirotions ce breuvage pratiquement infect, par habitude.

Durant ce séjour, nous avons eu droit à une visite de la Commission d'armistice. Pas facile de surprendre à Tazzarine.

L'alerte était donnée par le Mokhazeni du poste routier de Tansikth (sur la route de Ouarzazate à Zagora) qui ne décrochait la chaîne qu'après avoir pris les ordres au bureau de Tazzarine. Il fallait faire

patienter. C'était un téléphone militaire ; il était pratiquement inaudible. Il fallait faire répéter (en arabe) ; ça prenait du temps. La parade se mettait en place, ils pouvaient passer. Heureux si la piste n'était pas ensablée...

Les dispositions étaient prises, le commandant de Goum pouvait rejoindre, avec une escorte, ce qui tendait à laisser croire à l'insécurité dans la région. Tout c'est très bien passé, tout le monde avait l'air content.

Et, peu de jours après, nous avons eu droit à un passage de sauterelles à la tombée de la nuit. Bruit et fumées. Elles se sont posées quand même (ce qui nous a permis d'en déguster quelques unes grillées). Le lendemain matin, elles étaient parties, c'était la désolation. Il nous fallait constater les dégâts : plus de verdure, plus de feuilles aux arbres, plus d'écorce là où elle était tendre.

D'autre part, pas de contact avec l'extérieur, pas de douars, pas de souks, pas d'aïdouz (danse berbère) dans la région et pas de transistor ni de journaux...

De temps en temps, un "rekkas" apportait et emportait le courrier. Les goumiers en recevaient. Mais nous, les relations avec nos familles à l'aide des fameuses cartes interzones étaient des plus rares, et malgré cela l'existence ne semblait pas trop nous peser, une existence "prenante" en attendant plus d'action.

Et maintenant encore on entend des gens dire : vous, au Maroc vous aviez la belle vie.

Lieutenant Colonel Le François

Midelt 1955

Le commissaire colonel Lepargneux, affecté comme sous-lieutenant au bureau du cercle de Midelt, nous décrit une journée particulièrement chaude qui s'est déroulée à Midelt en 1955.

Le Colonel Lepargneux veut ainsi montrer l'esprit de dévouement et d'abnégation des officiers d'Affaires indigènes, chargés d'administrer la population et qui étaient respectés par tous.

En 1955 à Midelt :

Je tiens à évoquer là une journée particulièrement "chaude" vécue à Midelt avant l'indépendance du Maroc et qui eut pu tourner au drame si le colonel Méraud, à l'époque chef du bureau du cercle, n'avait pas eu cet éclair de génie et ce courage personnel pour contrôler et maîtriser à ses risques et périls, une foule en délire d'environ 2 000 à 3 000 manifestants, venus de la région d'Aouli-mibladen, encadrés par une minorité d'agitateurs afin de mettre le feu à Midelt.

Le colonel Méraud évoque le contexte de cette journée dans le 2e tome du « Service des AI », mais par discrétion et ne voulant pas se mettre en avant, il a omis d'en donner certains détails ; journée qui, grâce à sa lucidité, à son sang-froid et à son courage personnel, s'est terminée sans qu'une goutte de sang ne soit versée à Midelt, alors que tous les éléments étaient réunis pour qu'elle se terminât par un massacre.

Dans la fin de la matinée en effet, et c'était un dimanche, cette foule menaçante et très excitée avait envahi le village et s'amassait au pied de la colline devant le bureau de cercle. L'atmosphère était électrique, au point que le colonel de Turenne avait envisagé de faire tirer, si la chose devenait nécessaire.

C'est alors que le colonel Méraud intervint pour s'opposer à une telle solution et rétorqua au colonel commandant le cercle de Midelt : « Mais, mon Colonel, après 20 ans de pacification, nous n'allons tout de même pas tirer sur nos Marocains... Il y a d'autres solutions ». Puis Méraud vînt aussitôt à la sortie de la messe nous trouver le capitaine Gonnelle, le lieutenant Roësch et moi-même, et nous donna rapidement des instructions.

Quelles instructions ? Installer un barrage ou des armes pour faire face à cette foule hurlante ? Pas du tout, mais : "Organisez immédiatement, nous dit-il, sur le terrain de foot, une manifestation sportive entre l'équipe du bataillon de tirailleurs et celle du village, afin de détourner l'agressivité vers des activités plus ludiques. Il nous faut gagner du temps".

Puis sans attendre davantage, il se porta à la tête des manifestants emmenant le défilé derrière lui. Comme il était connu et respecté par tous, les manifestants se mirent à le suivre.

Je me souviens de cet instant, où je lui avais proposé de l'escorter, porteur moi-même de façon discrète d'une arme de poing. Il récusa mon offre avec beaucoup de lucidités et partit donc seul en tête du cortège, et après les avoir suffisamment fatigués en les faisant défiler dans toutes les rues du village, ce qui demanda un certain temps, il les amena au stade pour assister au match. Je ne me souviens pas de l'issue du match, mais je crois que ce sont les tirailleurs qui ont dû perdre... En tous cas, ce dont je me souviens c'est que la Providence fut avec nous ce jour là, car dès la fin du match un orage violent s'abattit sur Midelt, et l'on vit cette foule fondre sous une pluie battante comme neige au soleil, si bien qu'en cette fin de journée mal commencée aucun coup de feu ne fut tiré. Ouf... Le lendemain, certains manifestants beaucoup moins nombreux revinrent ! Mais comme il pleuvait encore, l'enthousiasme fut vite dissipé.

De tout cela en effet, je m'en souviens, comme si cela s'était passé hier.

Un souvenir d'Indochine

par P. Azam

Je viens de lire le roman de Régine Deforge sur l'Indochine de 1950 à 1954. On y voit souvent les troupes françaises aussi bien que les Viêt-minh se livrant à des massacres collectifs de civils et violant toutes les femmes chaque fois qu'ils abordaient un village ! Personnellement je n'ai jamais vu rien de tel, mais cela m'a rappelé un souvenir.

En 1952, le 9e Tabor, nous avions, avec d'autres bataillons fait une opération dans le centre Viêt-nam. Nous avions chassé les Viêt-minh d'un certain nombre de villages et nous en étions au stade habituel de la fouille de ces villages pour chercher les Viêt-minh cachés, les armes, les munitions et les mines, quelquefois le butin des Viets (1) et tout ce qui pouvait être intéressant.

Nous avions établi le PC du Tabor au centre du dispositif. Nous vîmes arriver des femmes, quelques-unes avec des bébés, qui s'arrêtèrent non loin de nous, qui s'assirent par terre, immobiles et silencieuses.

Il en arrivait toujours. Bientôt, il y en eut plus d'une cinquantaine.

Cela paraissait bizarre ! J'envoyais mon sergent-interprête Vong pour qu'il essayât de se renseigner sur les motifs de cet afflux.

Et, quand il revint, il nous dit que c'étaient les femmes des villages des alentours qui étaient venues se mettre sous notre protection, parce qu'elles savaient qu'au milieu du Tabor, elles ne risquaient rien !

Pauvres femmes ! Nous aurions aimé leur distribuer quelque chose, mais nous n'avions rien à leur donner, rien qu'un sourire et un petit geste amical en passant à côté d'elles.

P. Azan - novembre 1996

(1) Un autre souvenir : un jour, au cours d'une opération dans la fameuse « rue sans joie », les goumiers ont déniché dans du butin entreposé par les Viets, un calice et un ciboire. De retour à Hué, nous sommes allés les porter au vicariat apostolique. La « rue sans Joie était un chapelet de villages le long de la mer, séparé de la terre par une sorte de canal, qui avait la réputation d'être un repaire des Viets. »

Frères d'armes...

Décembre 1944 Wildenstein - Je venais d'être affecté aux goums marocains après m'être battu aux cotés des Tirailleurs Algériens. Ce jour là, j'avais reçu la mission « d'éclairer » la route vers Kruth car des « Gruppen » ennemis descendaient de la montagne, à la tombée de la nuit, posaient quelques mines sur le chemin et disparaissaient... Il était environ quinze heures, le ciel était bas, il neigeait... non pas cette belle neige aérienne et immaculée, mais une neige sale et fondante qui doublait le poids de nos djellabas en un quart d'heure ! J'avais pris le groupe longeant la montagne, l'autre, coté torrent, légèrement en retrait pour nous « couvrir », était aux ordres de mon adjoint, le moqqadem Aouel Moha El Marmouchi, fils de grande tente, haut et fier berbère !

Au détour de la route, au travers de la brume qui s'épaississait, je discernais un dodge à demi renversé dans le fossé. Devant le capot, un soldat « grande capote » - tout ce qui n'était pas revêtu d'une djellaba était chez nous une grande capote - penché sur un autre soldat, couché dans la neige, la jambe ouverte, mauvaise blessure ! Sans me regarder l'infirmier m'interpellait : « passes moi ton paquet de pansement, le sien et le mien ne suffisent pas... il saigne encore ! » J'arrachais cet objet précieux de son enveloppe et lui tendit.

Le deuxième groupe nous avait rejoint... Moha avait déjà donné un ordre car tous les goumiers qui nous entouraient avaient, eux aussi, leur paquet de pansement à la main.

Haq chef el fancement (1)

Troublé, je les remerciais avec la seule formule de politesse que je connaissais alors : « Que la bénédiction de Dieu soit sur vous... Baraka Allah ou Fikoum. » Mes yeux se sont embués... C'était sans doute le froid je n'en suis plus si sûr ! Nous avons continué d'éclairer la route. Nous avons croisé une ambulance, je n'ai jamais su ce qu'était devenu ce blessé mais j'avais appris ce que voulait dire frères d'armes !

J.V.

(1) Il n'y a pas de lettre « P » en arabe.

BIBLIOGRAPHIE

Goulags indochinois

1950 - En septembre 1950, le commandement français décide d'évacuer les postes les plus exposés sur la route coloniale n° 4 qui longe la frontière. Trois mille légionnaires, Marocains, partisans indochinois partent de Cao-Bang. Trois mille autres montent à leur rencontre depuis Langson. Mais Giap est à l'affût. Il a organisé une gigantesque embuscade avec près de 20 000 hommes surarmés et tapis dans la jungle.

Alors, c'est la tragédie. En 16 jours de combats féroces autour de Dong-Khe et That-Khe, la moitié des soldats français mourra sur place. Les autres prendront le chemin des camps qui engloutiront les deux tiers d'entre eux.

Commence alors une captivité qui donne son titre à ce livre par analogie avec les goulags soviétiques. Il fait appel aux témoignages et aux récits de ses camarades survivants. Tous ces textes sont authentifiés recoupés, découpés et montés dans l'ordre chronologique comme un film. Se constitue ainsi une sorte d'autobiographie collective et polyphonique. Un patchwork d'anecdotes personnelles dans l'histoire.

Cet ouvrage est préfacé par le Général de Sesmaisons, ancien prisonnier lui aussi.

Il sera édité par les Editions « France-Empire » et paraîtra en mars 1997. Les droits d'auteur seront versés à l'Association « Les Enfants du Mékong »

Sabre au clair et burnous blanc

Jean Verchin, vétéran de la pacification du Maroc, de 1910 à 1914, après un court passage aux Compagnies sahariennes où il accomplit une longue méharée en compagnie du Père de Foucauld, eut le rare privilège d'être affecté aux troupes chérifiennes comme instructeur, ce berceau des Tabors et des Goums, à Fès la ville sainte. Projeté 600 ans en arrière dans un Sahara archaïque et un Maroc médiéval, il y vécut des heures exaltantes dont il nous fait la relation dans une suite d'anecdotes qui, toutes, se déroulent dans des cadres divers, avec des acteurs insolites.

Jean Verchin, présent à Verdun, y sera grièvement blessé.

Retiré dans sa Bretagne natale après onze ans de services dans l'Armée d'Afrique, puis trente-sept ans de journalisme nord-africain et en finale, deux ans de vice-consulat en Algérie, Jean Verchin est Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, Croix de guerre 14/18, ainsi que titulaire de seize décorations militaires françaises et étrangères.

Ces souvenirs d'une épopée peu connue, surprendront le lecteur par le parfum de « jamais lu » qui émane de ces trente-quatre épisodes.

Commande à adresser à Madame Verchin, 1 avenue du Rez Aven, 29000 Quimper. Prix : 100 F (port compris)

Vivre avec l'Islam

Réflexions chrétiennes sur la religion de Mahomet

Dans le flot des publications sur l'Islam, le lecteur français - et en particulier chrétien - se perdra d'autant plus facilement que les questions véritables sont trop souvent écartées :

- Le Coran s'inscrit-il dans la révélation biblique ? Est-il parole de Dieu ?
- L'Islam répond-il en plénitude aux aspirations des musulmans les plus religieux ?
- Pourquoi la violence dans l'Islam ? Quel rêve poursuit-il ?
- La laïcité française est-elle compatible avec le confessionnalisme ?
- Qu'en est-il exactement du statut de la femme en Islam ?
- Quelle doit être la finalité du « dialogue » ?
- Que nous disent les chrétiens d'Orient à partir de leur expérience du « dialogue » ?

Ce dossier offre une approche sereine et documentée sur l'Islam. Loin de toute complaisance comme de toute fermeture, odieuses pour des personnes qui ne sont pas sans pâtir du système islamique, il veut éclairer les chrétiens confrontés à la question : « vivre avec l'Islam ? »

Annie Laurent est docteur d'État en sciences politiques. Son premier ouvrage, « Guerre secrète au Liban » (1987, Gallimard), a été publié à 20 000 exemplaires. Elle fait de nombreux reportages sur les Chrétiens d'Orient, le Liban, Israël et l'Islam. Suite à son article dans le Figaro Magazine, en juin 1996, elle a reçu un important courrier des lecteurs.

Ici, elle a voulu associer la contribution de personnalités dont la conviction et la compétence sont incontestables : Roger Arnaldez, le Père Maurice Borrmans, Philippe Conrad, le Père Gilles Couvreur, le général Maurice Faivre, le Père Claude Gilliot, Simon-Pierre Kerboua, Yves Montenay, le Père Antoine Moussali, Alfred-Louis de Premare, Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, le Père Marie-Dominique Philippe, Jean Sleiman, le Père Guy Vandevelde Dailliere, Marie-Thérèse Urvoy.

© Éditions SAINT-PAUL, 1996, 3 rue Porte de Buc, BP 652 - 78006 Versailles Cedex, 100 F

TOME I DE L'HISTOIRE DES GOUMS

L'édition du tome I de l'Histoire des goums est épuisée.

La Koumia reçoit de nombreuses demandes pour ce livre. Ceux d'entre vous qui voudraient se désaisir de ce volume sont invités à prendre contact avec

La Koumia : 23 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Téléphone : 01 48 05 25 32

AVIS DIVERS

Retraites complémentaires

Par circulaire CAB/97/910/CT/GM/FL du 15 janvier 1997, le Ministre délègue aux anciens combattants et victimes de guerre qui, à la suite d'un accord signé le 23 décembre entre les organisations patronales et les syndicats, les Anciens Combattants d'Afrique du Nord qui bénéficient actuellement de l'allocation de préparation à la retraite, entrent maintenant dans le dispositif des retraites complémentaires alors que jusqu'à présent, lorsqu'ils atteignaient l'âge de 60 ans et prenaient leur retraite proprement dite, les caisses de retraite leur appliquaient des abattements qui avaient pour effet de réduire le montant de leur pension.

Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite et pour la Médaille Militaire

Plusieurs camarades nous ont demandé la marche à suivre pour obtenir une nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ou dans l'Ordre National du Mérite ou pour recevoir la Médaille Militaire.

Nous rappelons que les intéressés doivent adresser leur demande avec toutes références utiles (grade, durée des services, citations, blessures, autres décorations) avant le ler septembre de chaque année au B C A M, Caserne Bernadotte, 64023 PAU CEDEX

Les demandes doivent être renouvelées chaque année avant le 30 septembre.

Association pour l'érection d'un monument en souvenir de la campagne de Tunisie 1942-1943

Communiqué

Le projet de monument à la suite de quelques modifications, a reçu l'agrément de la Ville de Paris. Le coût plus élevé que prévu oblige l'Association a faire un nouvel appel à la générosité des donateurs. Une date pour l'année I997 sera retenue pour l'inauguration et fera l'objet d'un autre communiqué.

Le Président
Le général de corps d'armée (CR)
Coulloummme Labarthe

• Les dons seront reçus en espèces, chèques bancaires ou C.C.P. Ils seront adressés au siège social de l'association, chez Monsieur J. SCOZZARO, 4, square Rapp, 75007 PARIS.

• Les chèques bancaires et CCP seront intitulés à l'ordre de ASS. EMSCT 42-43.

• Un reçu fiscal sera délivré ouvrant droit à une réduction d'impôt pour les donateurs. J.O. Associations - Art. 200 (décret n° 90-798 du 10 septembre 1990) § 2 à 3.

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT HONORAIRE

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

André MARDINI - Léon MERCHEZ

TRÉSORIER GÉNÉRAL HONORAIRE

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président :	Général Georges LE DIBERDER	Tél.: 01 43 26 03 83
Vice-Présidents :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél.: 01 47 63 36 65
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél.: 04 94 76 41 26
Secrétaire genéral :	Georges CHARUIT	Tél.: 01 46 37 57 57
Secrétaire général adjoint :	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél.: 03 86 62 20 95
Trésorier général :	Mlle Monique BONDIS (D)	
Trésorier général adjoint :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél.: 01 40 71 18 61

Autres membres :
Mesdarnes et Messieurs Henri ALBY, Claude de BOUVET, Ambassadeur B UCCO RIBOULAY, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Jean DELACOURT, Général Jean-Louis GUILLOT, Gérard LE PAGE (D), Germaine de MAREUIL, Jocelyne MULLER (D), André NOEL, Jean SLIWA, Contre-Amiral THEN (D).

Conseiller relations publiques :	André NOEL	Tél.: 01 47 04 99 20
Président des sections :		
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél.: 04 56 80 47 44
Corse :	Ernest BONACOSCIA	Tél.: 04 95 33 53 69
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.: 05 6162 82 28
Provence-Côte d'Azur :	Commandant BOYER de LATOUR	Tél.: 04 94 76 41 26
Ouest :	Renaud ESPEISSE	Tél.: 02 99 97 05 44
Paris - Ile-de-France :	Colonel Jean DELACOURT	Tél.: 01 39 5176 68
Pays de Loire :	Claude de BOUVET	Tél.: 02 40 34 55 24
Pyrénées :	Lieutenant-colonel FOURNIER	Tél.: 05 62 36 21 74
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél.: 04 74 84 94 95
Languedoc-Roussillon :	Lieutenant-colonel Pierre BATTLE	Tél.: 04 67 45 57 92
Marchés de l'Est :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél.: 03 29 65 76 57

Entraide: Mme de MAREUIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél.: (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence: mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

COTISATION ANNUELLE	**50 FRANCS**
ABONNEMENT AU BULLETIN	**130 FRANCS**
Total	**180 FRANCS**

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en deux tons :

- **fond blanc et bordure bordeaux ;**
- **fond sable et bordure verte.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 600 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1996

Koumia dorée grand modèle 150F
Koumia dorée moyen modèle ..... 125 F

Koumia argentée grand modèle ..... 40 F
Koumia argentée moyen modèle ..... 30 F
Koumia argentée porte-clés ..... 40 F
Koumia argentée boutonnière ..... 20 F

K7 «Chant des Tabors» ..... 30 F
«Prières» ..... 10 F

Cartes de vœux ..... 20 F les 4
Carte postale ..... 6 F (ou 20 F pour les 4)
La légende du goumier Guillaume ..... 30 F
Frais d'envoi en plus

LIVRES

Histoire des goums (2ème partie) (Gal SALKIN-MORINEAU) ..... 345 F
Histoire des Al de Marc MÉRAUD ..... 395 F

«La Longue Route des Tabors», J. AUGARDE ..... 78 F
«Maréchal Juin», Général CHAMBE ..... 80 F
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO ..... 80 F
«De Mogador à Alger», J.-A. FOURNIER ..... 60 F
Frais d'envoi en plus : **25 F**

Rédacteur en chef : Jean DELACOURT
Directeur de la publication : Georges CHARUIT
Commission paritaire n° 296 D 73 du 15 mai 1972

Dépôt légal 1er trimestre 1997
Imprimerie de l'Entreprise